

Republique Algerienne Democratique Et Populaire
Ministere De L'enseignement Superieur Et De La Recherche Scientifique
Universite ABEBESS LAGHROUR-KHENCHELA

Faculté : Lettres Et Langues

Departement : Littérature Et Langues Française

Specialité: Langues Appliquées



**Le Problème Des Interferences Rencontrées Par Les
Apprenants du FLE**

Cas de la 3^{ème} année moyenne

**Mémoire Présenté au Département de Littérature et Langue Française pour l'obtention
du diploma De MASTER**

Présentée par:

BENABID Djawhara

Dirigé par:

Mr: HACHANI Salah Eddine

Members de jury:

President:Mr KRAZI Nacer Maitre assistant.Université de LAGHROUR Abbes

Examineur:Mr LOUCIF Noureddine.maitre assistant.Université abbes laghrour

Année universitaire: 2015/2016

Republique Algerienne Democratique Et Populaire
Ministere De L'enseignement Superieur Et De La Recherche Scientifique
Universite ABEBESS LAGHROUR-KHENCHELA

Faculté : Lettres Et Langues

Departement : Littérature Et Langues Française

Specialité: Langues Appliquées



**Le Problème Des Interferences Rencontrées Par Les
Apprenants du FLE**

Cas de la 3^{ème} année moyenne

**Mémoire Présenté au Département de Littérature et Langue Française pour l'obtention
du diploma De MASTER**

Présentée par:

BENABID Djawhara

Dirigé par:

Mr: HACHANI Salah Eddine

Members de jury:

President:Mr KRAZI Nacer Maitre assistant.Université de LAGHROUR Abbes

Examineur:Mr LOUCIF Noureddine.maitre assistant.Université abbes laghrour

Année universitaire: 2015/2016

Remerciements :

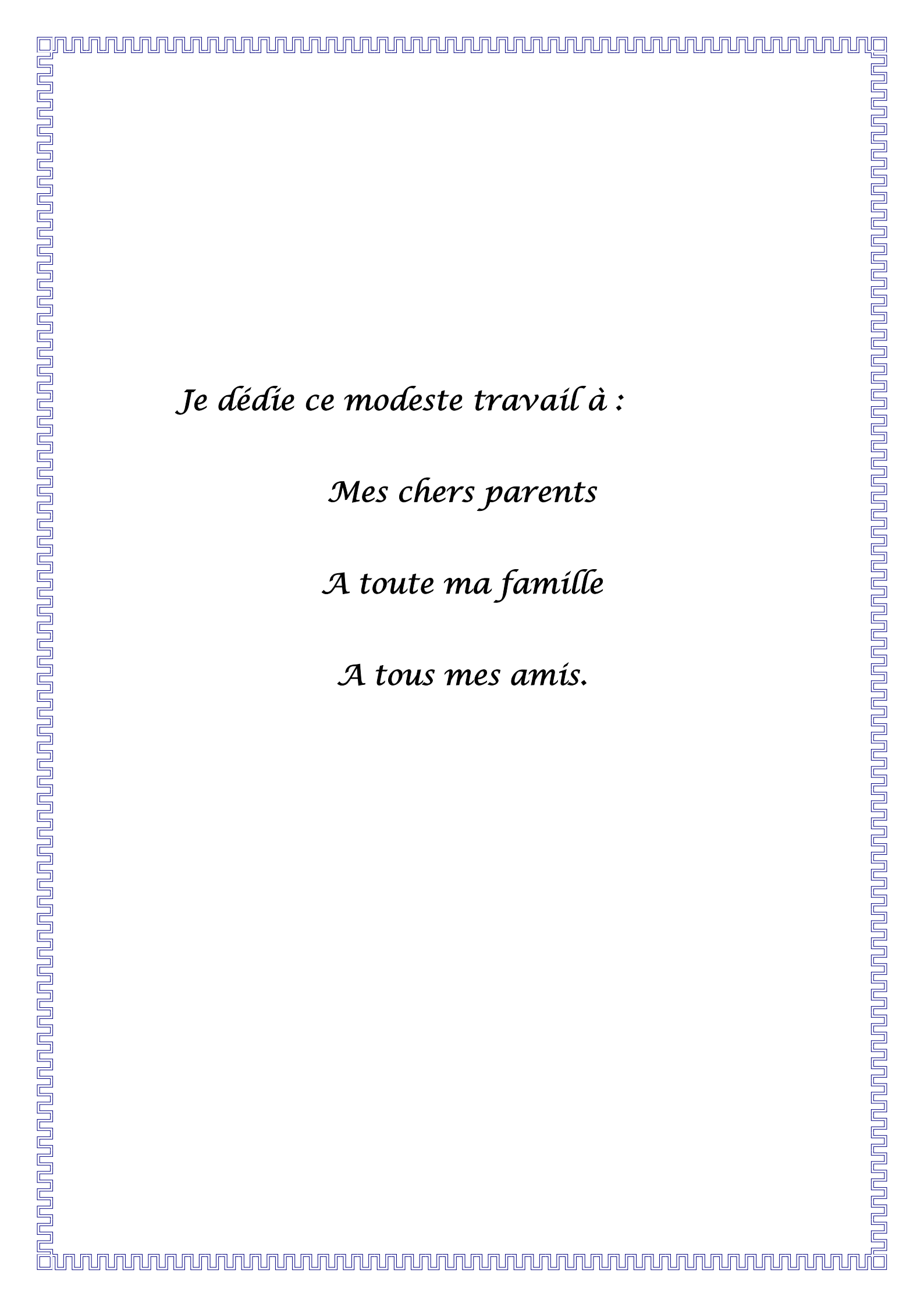
Mes remerciements vont en premier lieu à ALLAH tout puissant qui a illuminé mon chemin de la lueur du savoir et de la science et pour la volonté, la santé et la patience.

Tout d'abord, je tiens à remercier mon directeur de recherche Mr HACHANI Salah Eddine d'avoir eu la gentillesse de m'encadrer, de m'avoir guidé de ses précieux conseils.

Je remercie aussi ma famille de sa patience et de son soutien moral lors de la réalisation de ce travail.

Mes plus remerciements vont aussi aux membres du jury pour l'intérêt qu'ils ont porté à mon travail.

Et enfin je veux remercier tous ceux qui m'ont aidé de près ou de loin dans l'élaboration et la finalisation de ce travail.



Je dédie ce modeste travail à :

Mes chers parents

A toute ma famille

A tous mes amis.

INTRODUCTION :

La réflexion sur la didactique du français en Algérie a connu de profonds bouleversements sur le plan politique et pédagogique.

Ce problème s'accroît de plus en plus aujourd'hui où le système éducatif algérien a besoin d'une réelle réforme pour assurer un enseignement de qualité pour clarifier le statut des deux langues dominantes dans le paysage éducatif algérien ; l'arabe en tant que langue nationale et le français comme première langue étrangère qui se bénéficie d'un statut privilégié et perçu comme moyen de connaissance et d'ouverture sur le monde, c'est pour cette raison l'école algérienne a connu des changements et des réformes profondes concernant l'enseignement des langues étrangères, et puisque la situation sociolinguistique algérienne se caractérise par la présence de plusieurs langues, cette diversité langagière engendre l'apparition de nombreux phénomènes tels que : les interférences, l'alternance codique, les emprunts.....etc.

Tout apprenant d'une langue étrangère à un moment ou à un autre et de manière plus ou moins marquée, parle l'une des deux langues, la maternelle ou la seconde voire toutes les deux, donc lors de l'apprentissage d'une langue étrangère ou seconde, l'apprenant algérien laisse apparaître inconsciemment des traits de la langue maternelle, ce transfert résulte des erreurs interférentielles (lexicales, linguistiques, syntaxiques, sémantiques.....).

L'apprenant d'une langue étrangère est confronté à un blocage entre la langue maternelle et la langue étrangère à un moment ou à un autre, ce blocage se produit lorsque le locuteur ne trouve pas le mot immédiatement dans la langue dans laquelle il est entrain de communiquer, surtout à l'oral donc le passage d'une langue à l'autre se fait de manière spontanée où les apprenants emploient les deux langues en même temps et glissent parfois une langue à l'autre ce qui engendre le phénomène d'interférence qui vient du fait que l'apprenant a des contacts très réduits avec la langue étrangère.

Ces interférences commises par les apprenants ne sont pas fortuites, elles peuvent être analysées, corrigées dans la mesure où ceci implique à la base l'acquisition des règles d'une langue totalement différente de la langue maternelle, tout en mettant en considération l'influence de la langue maternelle sur la langue étrangère, car lors de l'apprentissage de la L2 l'apprenant se réfère à sa langue maternelle, ce transfert résulte des erreurs interférentielles.

L'abandon de la L2 au profit de la L1 se justifie apparemment par les difficultés rencontrées par l'apprenant en essayant de s'exprimer en langues étrangères, raison pour laquelle l'apprenant recourt inévitablement à sa première langue, un système qu'il maîtrise mieux et dans lequel il se sent plus en sécurité.

De ce fait, nous nous sommes interrogées sur la façon dont les apprenants d'une langue étrangère produisent des interférences, ainsi que les typologies et le statut des erreurs interférentielles par ces apprenants. C'est pourquoi, la problématique que nous pouvons formuler tourne autour de ce phénomène est la suivante : Pourquoi les apprenants produisent-ils des interférences à l'écrit ainsi qu'à l'oral et sur tous les plans : syntaxique, sémantique, lexicale....etc ?

C'est pourquoi plusieurs questions seront posées pour connaître la nature de ce phénomène(les interférences).

- ✓ Comment apparait l'influence de la langue maternelle sur l'apprentissage du FLE ?
- ✓ D'où est du le phénomène d'interférence ?

Nous supposons alors que le phénomène d'interférence peut être du à :

- L'influence de la langue mère sur la langue étrangère où l'apprenant réfléchit en langue maternelle et réagit en langue étrangère.
- Une deuxième hypothèse qui serait : la non assimilation des règles de la langue française.

L'objectif de ce thème est non seulement de trouver des réponses à un certain nombre de questions liées à l'apprentissage des langues étrangères dans le milieu scolaire algérien, mais également d'essayer de voir dans quelle mesure l'enseignement de la langue arabe, et en particulier sa didactique peuvent-ils influencer l'enseignement et l'apprentissage des langues étrangères, et d'aider l'apprenant à accroître le contact avec la langue étrangère afin de diminuer les effets d'interférences de la L1 sur la L2.

Pour ce faire, et afin de pouvoir définir le phénomène de l'interférence. Nous avons choisi une méthode analytique, cela dit, on va procéder par l'identification et l'analyse des Interférences lors de l'utilisation du FLE.

Nous avons utilisé deux outils de vérifications. Tout d'abord, comme corpus, nous avons choisi une classe de troisième année moyenne pour assister pendant les séances de lecture et d'expression orale et voir quels types d'interférences commises par les apprenants.

Ensuite, nous avons procédé à la distribution d'un questionnaire aux enseignants de la filière de français pour reconnaître les causes du phénomène dit interférence, les erreurs les plus fréquentes et les principales méthodes d'enseignement/apprentissage pour corriger ces interférences.

Notre travail de recherche se compose de trois chapitres :

Le premier chapitre sera consacré au français en Algérie, son statut ainsi que le français comme langue étrangère en Algérie, ensuite nous aborderons quelques points concernant le bilinguisme qui touche à la fois l'acquisition et l'apprentissage du FLE, tout en précisant son impact sur l'apprentissage du FLE .Ensuite, nous parlerons de la langue maternelle, sa place dans les méthodes d'enseignement et son rôle dans une classe de FLE .Enfin, nous parlerons de la langue maternelle et la langue étrangère d'un point de vue didactique.

Le deuxième chapitre sera consacré aux interférences, où nous commencerons par donner leurs définitions, les types d'interférences (phonique, morphosyntaxique, lexicale, sémantique et culturelle) avec des exemples, nous verrons aussi la linguistique contrastive son rôle et aussi l'analyse contrastive.Enfin, nous parlerons de la distinction entre l'interférence et l'alternance codique.

Quant au troisième chapitre, consistera à analyser les différentes erreurs interférentielles, nous détecterons cela à partir des productions écrites et orales des élèves de la 3^{ème} année moyenne, ce chapitre est réservé aussi à l'analyse du questionnaire destiné aux enseignants. Enfin, nous présenterons les résultats de notre analyse dans le but de vérifier la validité des hypothèses émises au départ.

CHAPITRE I:

L'apprentissage du FLE chez les apprenants algériens

Introduction :

Dans ce chapitre, nous allons essayer tout d'abord de parler du français en Algérie, son statut et la situation sociolinguistique du français langue étrangère. Etant donné qu'il y a des divergences entre le système de la langue arabe et le système de la langue française.

01 -Le Français en Algérie :**01-1 - le statut du français en Algérie :**

La situation du français en Algérie se rattache à la présence coloniale en l'occurrence française sur le sol algérien. La langue française occupe une place importante dans notre société, à tous les niveaux: social, économique et éducatif. Nous pouvons remarquer que tous les échanges administratifs s'effectuent en français. Donc, la domination de cette langue est très ressentie.

Cette situation a été le lourd héritage des algériens après l'indépendance. Où les langues nationales sont absentes, un constat confirmé par K.T. Ibrahim :

«La langue arabe est bannie de son pays, confinée à des usages quasi-. Clandestins Il faudra attendre le décret de 1938 pour qu'elle ait de nouveau droit de cité à l'école mais en tant que langue étrangère (...). A ces mesures il faudrait ajouter toutes les tentatives réussies et avortées, en vue de promouvoir et de propager l'enseignement de l'arabe vulgaire (arabe dialectal) au détriment de l'arabe écrit.»¹

La détermination du statut réel du français en Algérie est à la fois difficile et ambiguë. La langue française est officiellement une langue étrangère et seconde pour son usage et sa pratique par le locuteur algérien.

Pour cela, Taleb Ibrahim .k affirme que : « la langue française oscille constamment entre le statut de langue seconde et celui de langue étrangère privilégiée, elle est partagée entre le déni officiel d'une part, la prégnance de son pouvoir symbolique et la réalité de son usage, d'autre part»². Cela signifie que ne pas

Considérer la langue française à une situation d'une langue seconde comme elle pouvait être définie après l'indépendance. Pourtant il faut reconnaître que les textes officiels donnent la primauté au français comme une langue étrangère.

Cette affirmation est confirmée aussi par Ambroise Quefflec, Yacine Derradji et autres en déclarant que : « bien après l'indépendance de l'Algérie, cette langue d'origine étrangère possède un statut privilégié par rapport à tout les autres langues en présence »³, cela désigne que la présence et la pratique de cette langue dans le territoire Algérien font du français la première langue étrangère par rapport aux autres langues coexistantes et de l'Algérie le deuxième pays francophone dans le monde.

¹ TALEB IBRAHIMI Khaoula, *les algériens et leurs langues*, Edition ElHikma, Alger, 1997, p 36

² TALEB IBRAHIMI .K, *L'arabisation, lieu de conflits multiples in réflexions : Elites et questions Identitaires*, Alger, Casbah, 1997, p.45

³ - QUEFFLEK .A, DERRADJI .Y et autres, *Le français en Algérie lexique et dynamique des langues*, Duculot, Bruxelles Belgique, 2002, p.36

En effet, malgré la mise en route en 1968 du processus formel d'arabisation de la fonction publique et l'arabisation de tous les documents administratifs, il n'en demeure pas moins que le français se maintient à l'oral dans la plupart des administrations.

Par ailleurs, malgré les mesures prises par le gouvernement en 1976, pour donner au pays « un visage arabe », jusqu'à présent dans les villes du nord la plupart des plaques des rues, des enseignes des magasins, des panneaux publicitaires sont bilingues arabe/français voire, dans certaines villes de Kabylie, trilingues arabe/berbère/français. Il y a également de nombreuses enseignes et de nombreux panneaux publicitaires en français uniquement.

Dans le paysage médiatique, nous avons à côté des quotidiens arabophones une profusion de titres en français. Alger, la capitale, à elle seule possède 6 quotidiens francophones dont « El Watan », « Liberté », « El Moudjahid », « Alger Républicain »... Pour la radio, à côté de la chaîne 1 et de la chaîne 2 qui émettent respectivement en arabe et en kabyle, nous avons la chaîne 3 qui émet en français. Dans les médias, c'est la télévision qui a été le plus touchée par l'arabisation. Toutefois, elle projette régulièrement en soirée des films en français voire des débats en langue française. De plus, depuis l'avènement de la parabole, de nombreux foyers algériens sont connectés aux chaînes télévisées françaises ce qui accroît considérablement le contact des Algériens avec le français.

01-2 -Le français : une langue étrangère en Algérie :

On peut appeler « langue étrangère » la langue maternelle d'un groupe humain dont l'enseignement peut être dispensé par les institutions d'un autre groupe, dont elle n'est pas la langue propre.

Cette définition n'implique que cette langue n'est parlée dans le territoire où elle est enseignée que par un nombre significatif de locuteurs.

La langue française occupe en Algérie une situation sans conteste unique au monde sans être la langue officielle, elle reste une langue de transmission du savoir.

Le français fait partie de la réalité quotidienne des algériens, vu le grand nombre de mots français intégrés dans le parlé quotidien des algériens et vu aussi de son utilisation massive dans les médias. Il constitue donc, en algérie, une des composantes du bilinguisme actif.

Ainsi, pour BENRABAH « le français fait déjà partie intégrale du paysage linguistique de l'Algérie [...] de plus, en français, les algériens n'ont pas besoin de modèle : ils ont le leur et travaillent cette langue à l'intérieur ».

Cette réalité linguistique très complexe nous amène à poser le problème de la langue française dans la société algérienne ; son statut entre langue seconde et celui de langue étrangère.

Vu ces constatations et en se référant à la définition de LOUISE DABENE qui dit d'une langue étrangère est une langue qui est complètement ignoré par les élèves, cette ignorance

01. 3- La situation sociolinguistique en Algérie :

Nul ne peut nier la complexité et la diversité linguistique en Algérie. La majorité de la Population s'exprime en arabe algérien, qui est lui même divisé en plusieurs variétés Régionales .Une autre partie s'exprime en berbère divisé lui aussi en quatre branches Principales : le kabyle, le chaoui, le mozabite et le targui .A ces parlers s'ajoute la langue française qui est une langue étrangère. La diversité linguistique, pour John GUMPERZ « est plus qu'une simple affaire de comportement : c'est une ressource communicative dans la vie quotidienne »¹.

L'Algérie a été le lieu de différentes invasions et par conséquent de brassage de Populations .Les habitants les plus anciennement connus de la région sont ceux que les grecs de l'antiquité incluant parmi les barbaros (c'est-à-dire tous ceux qui ne sont pas hellénisés). Ce terme, passé en latin sous la forme barbarus donnera naissance au mot berbère pour Désigner en Occident la population autochtone nord-africaine. Cette dénomination impropre, encore en usage, doit être rectifiée : en effet, les Maghrébins refusent et dédaignent d'être appelés "berbères", et traités de barbares et sauvages. Ils déclarent avec fierté qu'ils sont AMAZIGHS, c'est-à-dire hommes libres et nobles.

Sur ce substrat vont se greffer au cours des siècles de nombreuses populations exogènes, Provenant de plusieurs vagues d'invasion : Les Phéniciens, les Romains et les Arabes. C'est l'arrivée des Arabes qui marque une rupture capitale au point de vue religieux, culturel et linguistique, elle est le point de départ de l'expansion de la langue arabe .Et finalement, c'est l'arrivée des français qui a donné naissance à la langue française en Algérie.

L'arabe littéral est la langue du "monde arabe", langue commune de la communication Écrite, qu'elle soit littéraire, poétique, administrative, religieuse ou scientifique. Cette langue peut être parlée mais elle reste alors un "écrit oralisé", expression d'une pensée Intellectualisée. L'arabe littéral coexiste avec de multiples variétés orales qui forment ce Qu'on appelle souvent l'arabe dialectal. Ces parlers sont très divers. Ils peuvent correspondre à des ensembles géographiques (Orient, Occident et leurs sous-ensembles) mais aussi à diverses réalités socioculturelles (parlers paysans, bédouins, citadin).

L'arabe dit dialectal est, en quelque sorte, la langue de l'expression spontanée. La maîtrise de ces deux variantes, la littérale et la dialectale, permet, comme dans toutes les langues mais d'une manière plus visible pour l'arabe, de jouer sur les différents registres du langage.

La présence de trois langues dans cette région : l'arabe littéral et ses variantes dialectales, le français et le berbère. L'arabe est toutefois aujourd'hui la langue officielle de l'enseignement, la marque identitaire, longtemps refoulée pendant la période coloniale. C'est la langue qui fonde l'identité nationale parce qu'elle est la langue du Coran et de l'islam. Berbère et arabe ont toujours coexisté.

Pour les berbérophones, leur langue est l'expression d'une culture particulière, d'une tradition, la revendication d'une identité singulière, celle du plus ancien occupant du territoire. La langue berbère exprime l'attachement à une culture et le désir de lui conserver toute sa vitalité. Le français, en revanche, fut la langue du colonisateur alors que l'Histoire nationale s'est construite dans la lutte pour l'émancipation.

¹ Gumperz J. Engager la conversation, Ed DEMINUIT, 1981, p.27

Mais il reste aussi la langue de la modernité, de la promotion sociale et des relations avec l'Europe.

02-Le plurilinguisme en Algérie

Il est indispensable pour notre recherche d'étudier la situation linguistique en Algérie.

La situation linguistique algérienne se caractérise par la cohabitation de trois langues nationales : l'arabe classique, l'arabe dialectal et le berbère .cela amène à dire que la société algérienne est une société ou «il s'agit d'une mosaïque linguistique déterminée par la coexistence de langues de tradition orale et de langues de tradition écrites et plurilingue par excellence» (calvé 2001 :62).

02. 1- Plurilinguisme et enseignement du fle en Algérie :

Le plurilinguisme en Algérie est un bienfait et une chance d'ouverture sur le monde extérieur, cependant ce plurilinguisme va entrainer des conséquences importantes dans l'enseignement /apprentissage de la langue française aussi bien que de l'arabe classique.

L'apprenant algérien, dès son premier contact avec l'école, se trouve confronter face à deux langues :

-La première : l'arabe dialectale, la langue qu'il utilise quotidiennement et hors de l'institution scolaire.

-La seconde : l'arabe classique, la langue de l'institution celle qu'il doit apprendre tout au long de ses études.

Lorsque l'enfant affronte l'univers scolaire dans une situation comme celle de l'Algérie, il va rencontrer un problème fondamental qui réside dans l'écart linguistique entre la langue de l'école et celle de la maison, il s'adapte donc aux règles du système scolaire même il lui est étranger.

Il est donc important de rapprocher le langage verbal avec le vernaculaire de l'enfant « ceci implique de la part de l'enseignant de faire preuve de tolérance envers les variations et les déviances, et d'abandonner le respect sourcilieux de la norme ».

D'après Jean-Charles Pochard, le contexte linguistique de la classe de langue se caractérise par :

1/le répertoire verbal de l'apprenant

2/le répertoire verbal de l'enseignant

3/la langue enseignée

4/le sociolecte de l'institution

5/le dialecte dominant de la société où se situe l'institution éducative.

Si on réfère à ces caractéristiques, on peut définir le contexte linguistique de la classe algérienne comme suit : des élèves algériens qui ont comme langue de communication hors de

l'école le dialecte algérien, et comme langue de communication dans l'école l'arabe classique, ils sont confrontés à un enseignement algérien qui leur enseigne le français.

Il est bien évident que dans une situation pareille l'élève va rencontrer plusieurs difficultés dans l'apprentissage de la langue française.

Ce dialecte spécifique à l'apprenant qui est appelé « interlangue » ne peut être décrit ni à travers le système de règle de L1, ni à travers le système de règles de la langue cible.

D'après CORDER il partage chacun des traits de ces systèmes :

L'interlangue comporte trois systèmes :

- une partie du système de l'arabe classique ou du dialecte algérien.
- Une partie de règles n'appartenant ni à l'un ni à l'autre.

Certains pensent que « dans une situation pédagogique, les interférences sont considérées comme des déviances par rapport à la langue objet d'apprentissage ».

Sans oublier de mentionner que le phénomène d'interférence implique un va et vient entre l'arabe classique ou dialectale et la langue française.

Les études de l'influence de la langue maternelle sur l'apprentissage d'une langue étrangère considèrent généralement « que la meilleure façon d'éviter le « parasitage » consistait en l'évacuation pure et simple de la langue maternelle du cours de langue étrangère.¹

03- contact de langues :

Généralement, dans chaque société coexistent deux ou plusieurs langues en contact. C'est ce que Bernard Poche appelle : « le contact de deux intelligibilités du monde de deux processus de connaissance »² C'est le cas de la société algérienne là où existe Différentes langues et variétés.

Avant de parler du contact des langues et des phénomènes qui en résultent, nous devons, tout d'abord, y donner une définition globalisante, donc le contact des langues « est la situation humaine dans laquelle un individu ou un groupe sont conduits à utiliser deux ou plusieurs langues. Le contact de langues est donc l'événement concret qui provoque le bilinguisme ou en pose les problèmes. Le contact de langues peut avoir des raisons géographiques : aux limites de deux communautés linguistiques, les individus peuvent être amenés à circuler et à employer ainsi leur langue maternelle, tantôt celle de la communauté voisine. C'est là, notamment, le contact de langues des pays frontaliers... Mais il y a aussi contact de langues quand un individu, se déplaçant, par exemple, pour des raisons professionnelles, est amené à utiliser à certains moments une autre langue que la sienne.

D'une manière générale, les difficultés nées de la coexistence dans une région donnée (ou chez un individu) de deux ou plusieurs langues se résolvent par la commutation ou usage alterné, la substitution ou utilisation exclusive de l'une des langues après élimination de

¹ yvonne Mignot-Lefebvre. « Bilinguisme et système scolaire en Algérie ».P. 673

² khaoula Taleb Ibrahim, L'Algérie : coexistence et concurrence des langues. P.207.218

l'autre ou par amalgame, c'est-à-dire l'introduction dans des langues de traits appartenant à l'autre... »¹

Donc, plusieurs recherches s'inscrivent dans le domaine de contacts des langues et des Tentatives pour établir une taxinomie des processus en œuvre dans une situation de contact des langues. L'attention se porte sur un vaste champ de phénomènes apparaissant dans les productions interlinguales. Sont donc étudiées tant l'influence que peut avoir la L1 sur la L2 (interférences), que celle de la L2 sur la L1 (emprunts), mais aussi la possibilité d'évolution du parler bilingue (avec tous les phénomènes qu'il recouvre, alternance et mélange codique).

On connaît encore très mal les pratiques sociales et linguistiques traditionnelles et Nouvelles ainsi que les facteurs sociaux (attitudes sociales, caractéristiques sociales, types d'interaction) qui les déterminent, de même que les processus linguistiques qui en découlent (code-switching ou mixing, emprunts).

03. 1-Le Bilinguisme :

Dans un pays où plusieurs langues coexistent, certaines sont dites dominantes lorsqu'elles sont parlées par la majorité des gens ou qu'elles jouissent d'une supériorité reconnue par les institutions.

En générale, il ya différentes façons de décrire le bilinguisme et il peut se rapporter à des phénomènes différentes .d'un coté il décrit les individus installés dans un pays où deux langues sont utilisées concurremment et de l'autre coté les communautés linguistiques, il est définit aussi comme la mise en présence de deux langues qui provoquent un ensemble d'interférences, et si le locuteur est assez compétent qu'on ne puisse pas le distinguer des locuteurs natifs, on peut le classifier comme bilingue .

Et pour l'éducation bilingue, on trouve que l'école est l'endroit le plus important pour l'éducation bilingue car elle est le milieu d'acquisition fondamentale de la langue, en plus elle est l'endroit où on apprend la norme standard de la deuxième langue.

Donc, il est difficile de parler de vrai bilinguisme pour un adolescent qui apprend une langue.il existe certains linguistes qui plaident pour la définition du bilinguisme qui signifie que les vrais bilingues sont capables de s'exprimer aussi bien dans une langue que dans l'autre et ont une connaissance identique des deux langues.

Contrairement à ce point de vue, certains linguistes ont une autre conception, ils sont d'avis qu'une personne qui possède une compétence dans une des quatre habiletés (écrire, comprendre, lire, parler une langue) peut être considérée comme bilingue, pour d'autres, le bilinguisme est la capacité d'un individu d'utiliser plus d'une langue, dans des situations variées de la vie quotidienne elle se développe par le besoin d'utiliser plus d'une langue au quotidien.

Il paraît qu'il n'y a pas une définition stricte et simple du bilinguisme et que les définitions des linguistes sont très distinctes concernant ce terme.

¹ <http://manifest.univ-ouargla.dz/> (consulté le 23.03.2016 à 16H 30)

03-2 - L'alternance codique:

Un phénomène linguistique connu sous différentes désignations: "Alternance codique", "alternance des codes", "alternance des langues" "discours alternatif" ou le code "switching" (terminologie anglophone) qu'on peut le définir comme étant l'emploi alternatif de deux langues ou plus dans une même conversation et que chaque langue soit différente de l'autre par sa structure et ses règles.

L'alternance codique peut intervenir par un mot ou plusieurs mots, une phrase ou plus jusqu'à un énoncé ou un ensemble d'énoncés. L'alternance codique est un phénomène qui ne résulte pas seulement de la multiplicité linguistique mais aussi des stratégies communicatives que procède-le locuteur qu'est le choix des codes linguistiques utilisés dans une même situation d'énonciation, en plus de la maîtrise plus ou moins parfaite d'au moins deux codes linguistiques, ou par contre, elle peut être un indice d'incompétence du locuteur dans l'une ou les deux langues. Mais, on ne peut pas négliger la condition qui exige que pour qu'il y ait un code switching, il faut que les deux langues soient employées dans le même contexte.

04-La place de la L1 dans les méthodes d'enseignement :

L'emploi de la langue maternelle en classe de FLE a toujours été objet d'étude de plusieurs chercheurs. Dans l'enseignement des langues dans l'ancien système, le recours à la L1 était omniprésent dans l'apprentissage, où il s'agissait d'apprendre la structure et le vocabulaire d'une langue étrangère grâce à sa traduction en langue maternelle. Ces pratiques traditionnelles ont été abordées dans la méthode directe qui prenait en charge l'aspect oral de la L2 et obligeait à « l'enseignement d'utiliser dès la première leçon la seule L2 en s'interdisant d'avoir recours à L1 [.....] » (H.Bess. In causa, M.2002 :42). La méthode audio orale limitait le recours à la L1 et favorisait l'utilisation de la L2 en classe de langues, car les habitudes linguistiques de la langue maternelle étaient considérées comme une source d'interférences lors de l'apprentissage d'une langue étrangère, c'est pour cette raison l'analyse contrastive a été faite pour éviter ces interférences dans les productions des élèves. Quant à la méthode SGAV qui est fondée sur l'objectif de communication, laissait très peu de place à l'utilisation de la L1.

Mais à partir de la fin des années soixante dix, avec l'apparition de l'approche communicative le recours à la L1 est accepté pour aider l'élève à l'apprentissage de la L2.

À partir des années quatre vingt dix, la L1 pouvait être un support et un appui à l'apprentissage, mais en considérant que la L1 est une source d'interférence, la politique linguistique algérienne ne favorise pas le recours à la L1 par les apprenants, alors elle incite les enseignants à n'utiliser que le français dans son enseignement, aussi à emmener les élèves à s'exprimer uniquement en français et à leur assurer un enseignement où les échanges doivent être entièrement en français.

À partir de cela, le problème d'interférence chez les apprenants algériens peut être expliqué par la réalité linguistique algérienne caractérisée par la cohabitation de différentes langues dans les pratiques langagières des algériens.

05- Qu'est ce qu'une langue maternelle ?

La langue maternelle désigne la première langue qu'un enfant apprend. Dans certains cas, lorsque l'enfant est éduqué par des parents ou des personnes parlant des langues différentes, il peut acquérir ces langues simultanément, chacune pouvant être considérée comme une langue maternelle. Il sera peut être alors en situation de bilinguisme. Dans les domaines de la linguistique et de l'éducation, les termes de langue maternelle et de langue natale sont souvent utilisées sans distinction, les langues natale peut être définie comme le premier moyen d'expression acquis pendant l'enfance, par lequel l'enfant se socialise, elle est l'expression d'une identité, la langue maternelle étant principalement inscrite sous le signe d'une fidélité à une tradition particulière, et est l'expression d'une culture.

La langue maternelle dite aussi langue native ou langue première est la première langue apprise à la personne dans la petite enfance, autrement dit, c'est la langue qui est parlée à l'enfant à la maison même avant qu'il apprenne à parler. Il s'agit de la langue que l'enfant comprend avant de commencer l'école. Par ailleurs, la langue maternelle est celle qui est parlée par les natifs du pays où la personne habite.

Elle est définie selon des critères précis ;

En effet, le premier critère qui vient à l'esprit se forme sur l'étymologie à la langue maternelle est celle qui est parlée par la mère ou par l'environnement parental immédiat, le sens que retient la plus part des dictionnaires.

Le deuxième critère repose sur l'ordre d'acquisition où la langue maternelle est la première acquise, elle est acquise au moment le plus proche de la naissance.¹

résulte le recours des élèves à leur langue maternelle, on peut donc dire que la langue française, même si avec la politique d'arabisation est devenue une langue étrangère.²

05-1- La langue maternelle dans une classe de FLE :

Tout dépend de la question si nous arrivons à nous dégager d'une vue étroite considérant la langue maternelle comme facteur perturbateur et si nous pouvons tourner notre esprit d'invention vers ce problème: comment profiter méthodiquement de la langue maternelle (tout en voyant son rôle comme source possible d'interférence)? Nous ne devons pas seulement nous demander comment les différences entre langue maternelle et étrangère rendent difficile l'apprentissage, mais chercher les points communs facilitant l'acquisition de la langue étrangère. Au lieu de souhaiter la disparition de la langue maternelle des cours de langue étrangère parce qu'elle est trop souvent la source de nombreuses fautes, on devrait s'accorder sur le fait que le « préalable de la langue maternelle » peut être pour le cours de langue étrangère infiniment plus précieux que les dégâts qu'elle peut entraîner. Ceci est valable à tous les niveaux de la langue, même pour celui de la phonétique, bien qu'à cet égard la déformation de la langue étrangère — à cause des bases articulatoires de la langue

¹ www.statcan.gc.ca/fra/concepts/definitions/langue01

² Ambroise Oueffelec Acine Derradji.Valery Debov Dalila-Dekouk.Yasmina Cherrad Benchebra « Le français en Algérie, Lexique et dynamique des langues ».les éditions Duculot Auf.p.107

maternelle — soit visible à chaque pas. Mais si le petit enfant n'avait pas accompli un travail préliminaire assidu en acquérant sa langue maternelle, nos élèves n'auraient aucune base articulatoire à la place de celle de leur langue maternelle et se trouveraient à l'âge de onze ans, au moment où l'on introduit normalement le cours de langue étrangère, absolument incapables d'articuler des mots. Car l'émission d'un mot englobe l'activité coordonnée de plus de cent muscles, ceux de la langue, des lèvres, du larynx et de la cage thoracique, c'est-à-dire des schémas de mouvements parfaitement intégrés qui sont bien sûr héréditairement préformés mais aussi activés par la langue maternelle.

Des conséquences méthodiques visibles apparaissent lors de l'observation des préalables de la langue maternelle au niveau lexico-sémantique. Très probablement, chaque cours de langue étrangère fait usage de connaissances du monde préformées dans la langue maternelle et il ne pourrait en être autrement. Nous supposons que des élèves utilisent d'eux-mêmes des mots nouvellement introduits dans de nouvelles relations et prennent ainsi pour base leurs facultés de reconnaître des conditions collocatives et des restrictions sélectives parallèlement à leur connaissance du monde, c'est-à-dire en analogie avec leur langue maternelle.

06-La langue maternelle et la langue étrangère d'un point de vue didactique:

Les rapports entre langue maternelle(LM) et langue étrangère(LE) sont des aspects essentiels de l'enseignement. Lev Vygotski affirme que « l'enfant assimile à l'école une langue étrangère tout autrement qu'il n'apprend sa langue maternelle(...) l'enfant assimile sa langue maternelle de manière inconsciente et non intentionnelle alors que l'apprentissage d'une langue étrangère commence par la prise de conscience et l'existence d'une intention ».

Le même auteur explicite le système des relations d'identité qui articule la LE sur la LM dans le passage suivant « si le développement de la langue maternelle commence par sa pratique spontanée et aisée et s'achève par la prise de conscience de ses formes verbales et de leur maîtrise, le développement de la langue étrangère commence par la prise de conscience de la langue maternelle et sa maîtrise volontaire et s'achève par un discours aisé et spontané »

Au sein de l'école, la LM est à la fois langue de communication (qui permet les échanges entre les élèves et avec les enseignants, dans la classe et à l'extérieur).

Langue d'enseignement (vecteur oral et écrit de transmission des connaissances pour toutes les matières) et langue cible ou objet d'enseignement dans le cas de l'apprentissage de la langue en tant que norme qui inclut principalement l'enseignement de ses aspects grammaticaux et lexicaux, à l'écrit et à l'oral. Elle est alors l'objet de toutes les attentions dans chacune des matières scolaires.

Elle est finalement disponible comme instrument pour l'école, alors même que l'école n'a pas à se poser les problèmes de son initiation, commune au maître et aux élèves la LM est transparente, elle est nécessaire et légitime, motivée comme instrument de communication.

Conclusion :

Il est nécessaire de retenir la difficulté de déterminer le statut réel de la langue française en Algérie car elle est étrangère et seconde par le locuteur algérien. De ce fait, la divergence entre la langue maternelle (l'arabe) et une langue étrangère (le français) sur tous les niveaux résulte des difficultés pour l'apprenant arabophone lors de l'apprentissage de cette nouvelle langue.

Chapitre II :

La typologie des Interférences

Introduction :

Ce chapitre à son tour est consacré aux quelques définitions de la notion de l'interférence. Puis nous aborderons les typologies des interférences. Ensuite, nous évoquerons l'importance de la linguistique contrastive.

01 - Les Interférences :

Les concepts d'interférence et de transfert dérivent de recherches effectuées en analyse contrastive, qui étaient particulièrement à la mode dans la seconde moitié du siècle précédent. Étant donné divers changements de paradigmes dans la recherche en acquisition des L2, l'analyse contrastive a connu des hauts et des bas, ayant parfois été critiquée avec véhémence. Il semble toutefois qu'en ce début de nouveau millénaire, plusieurs recherches récentes démontrent qu'effectivement, divers types d'erreurs produites en L2 peuvent être clairement reliés à la L1 :

« Il existe moins de mésentente qu'il y en déjà eu quant au fait que l'interlangue est influencée par la langue maternelle de l'apprenant, et la plupart des linguistes s'entendraient vraisemblablement pour dire que la langue maternelle peut affecter [... L2] de plusieurs manières »

Ce retour impressionnant des études autour du phénomène d'interférence linguistique dans la sphère de didactique des langues retient notre attention et il vaut la peine de s'y attarder un peu pour en déceler le sens et les jalons conceptuels. En effet, Georges MOUNIN le (interférence) définit comme « les changements ou identifications résultant dans une langue des contacts avec une autre langue, du fait du bilinguisme ou du plurilinguisme des locuteurs »

Pour CUQ, il s'agit de « l'influence de la langue étrangère sur la langue maternelle (...) et des influences complexes entre les langues étrangères pratiquées par un locuteur et sa langue maternelle ».

L'interférence est définie par HAMERS et BLANC comme « des problèmes d'apprentissage dans lesquels l'apprenant transfère le plus souvent inconsciemment et de façon inappropriée des éléments et des traits d'une langue connue dans la langue cible ».

01-1- Définitions

L'interférence peut être définie de trois manières :

a/d'un point de vue psychologique : l'interférence a pu être considérée comme une contamination de comportements. Ainsi, le petit glossaire définit l'interférence comme « l'effet négatif que peut avoir une habitude sur l'apprentissage d'une autre habitude ».

b/d'un point de vue linguistique : l'interférence est définie comme un accident de bilinguisme entraîné par un contact entre les langues. la définition très simple donnée par W.Mackey « l'interférence est l'emploi, lorsque l'on parle ou que l'on écrit dans une langue, d'éléments appartenant à une autre langue ». Les spécialistes des problèmes du bilinguisme, et

plus particulièrement Weinreich, se sont surtout consacrés à l'étude des interférences que l'on relève dans les communautés bilingues.

c/d'un point de vue de la pédagogie des langues vivantes : l'interférence est un type particulier de faute que commet l'élève qui apprend une langue étrangère, sous l'effet des habitudes ou des structures de sa langue maternelle. On parle à ce propos de « déviation », de « glissement », de « transfert », de « parasites », etc. Les professeurs de langues connaissent bien cet obstacle qu'ils rencontrent à chaque instant. Remarquons dès maintenant que l'interférence, c'est-à-dire l'introduction d'un élément de la langue maternelle(L1) dans la langue étrangère étudiée(L2), ne se produit par arbitrairement. Il ya interférence lorsque l'analogie entre un élément de L2 avec un élément correspondant de L1 entraine le glissement vers L1 d'un élément concomitant ou suivant.

«Ces interférences et ces transferts agissent sur différents plans : phonétique, morphosyntaxe, sémantique, réalisation d'actes de parole, etc., à l'oral et à l'écrit, en production et en compréhension»

02- Typologie Des Interférences

Le processus d'enseignement / apprentissage des langues étrangères est intimement lié aux passages de la langue seconde (et / ou source) à la langue cible des apprenants.

Puisqu'il y a le contact de langues, il faut souligner que dans une langue il peut aussi avoir des interférences possibles, autrement dit, le changement des structures à cause de l'introduction de nouveaux éléments dans cette langue. Selon Hamers, « l'interférence dans la terminologie de Weinreich constitue un des résidus de la situation de contact de langue et se définit comme une déviation par rapport aux normes de deux langues en contact ». Pour eux (Hamers et Blanc) il y a interférence quand l'apprenant transfère le plus souvent inconsciemment et de façon inappropriée des éléments et des traits d'une langue connue dans la langue-cible et cela pour lui constitue des problèmes d'apprentissage.

02-1- Les Interférences Phoniques :

A l'oral, le passage de la langue maternelle (arabe) vers une langue étrangère (français) résulte des interférences phoniques qui se manifestent du type consonantique ou du type vocalique. A ce sujet, Bertrand Lauret souligne que: « l'entraînement à la prononciation du français langue étrangère demeure souvent principalement orienté vers la pratique des voyelles et des consonnes »¹, cela signifie que la prononciation de la langue française se base sur la bonne maîtrise des voyelles et des consonnes qui constituent cette langue étrangère.

L'apprenant arabophone utilise des sons appartenant à sa langue maternelle pour acquérir des sons d'une langue étrangère. Il introduit ces sons intermédiaires ou comme nous les appelons

¹ BERTRAND.L, Enseigner la prononciation du français: questions et outils, Hachette, Paris, 2007, p.24

des interférences phoniques où les sons de la langue maternelle se confondent avec les sons d'une langue étrangère pour passer d'un système phonique à un autre.

A ce niveau l'apprenant arabophone rencontre des difficultés au niveau de l'articulation de certaines consonnes d'une langue étrangère et cela réfère à l'incapacité de discriminer les contrastes phonématique de cette langue. A titre d'exemple un arabophone prononce la consonne sourde « f » ou le son [F] à celle dite sonore [V] de la langue française et nous prenons comme exemple de ce type d'interférence le cas du mot « vacance » [v a k ā s].

Lorsque la consonne « v » n'existe pas dans le répertoire linguistique de l'arabophone, il remplace le son [v] par le son [f] qui existe dans son répertoire linguistique arabe.

Aussi le même cas pour les deux consonnes opposées [p/b] où elles sont rapprochées car le point d'articulation de ces deux consonnes est le même et ce qui les oppose est le voisement. L'opposition entre deux phonèmes ne se réalise sauf si les deux partagent les mêmes traits distinctifs et ils ne s'opposent que par un seul trait, par exemple : le /p/ et le /b/ sont deux consonnes opposées, occlusives, orales et bilabiales mais la première est sourde et la deuxième est sonore.

Cela explique que l'apprenant arabophone rencontre des difficultés à différencier les semi consonnes de la langue française car il y a des mouvements articulatoires qui caractérisent le système phonétique de cette langue, et qui sont absents au niveau de l'articulation de l'arabe. Cette divergence au niveau du fonctionnement des organes articulatoires peut engendrer des obstacles au niveau de la prononciation de certains sons étrangers.

Quant aux interférences vocaliques, L'apprenant arabophone rencontre des difficultés à réaliser le mouvement d'arrondissement et de la projection des lèvres en avant.

L'interférence vocalique résulte d'une surdité phonologique, selon Billières M et Magnen C, elle est: « une incapacité passagère de l'élève à percevoir les sons d'une langue inconnue qui ne font pas partie du « crible phonologique » de sa langue maternelle »¹. Par exemple, nous avons constaté que l'apprenant arabophone ne différencie pas entre les voyelles nasales : [ɔ̃] deviendra [ɔ n], [ɛ̃] sera entendu et prononcé [ɛ n], [ɑ̃] sera [an].

Lorsque la langue arabe est pauvre au niveau des voyelles et la langue française à un vocalisme riche, l'interférence phonique touche les voyelles orales et les voyelles nasales beaucoup plus que les consonnes au niveau de l'articulation.

02-2-Les Interférences Morphosyntaxiques :

L'interférence morphosyntaxique touche comme objet d'étude le genre, le nombre ainsi que les modalités de dérivation et de composition, la structure formelle de la phrase. Dubois J. définit l'interférence morphosyntaxique comme : « la présence de mode d'agencement appartenant à un autre système dans une langue donnée »² cela signifie qu'un apprenant arabophone fonctionne ses propres règles syntaxiques de sa langue maternelle pour construire un énoncé en langue étrangère. Autrement dit ; l'apprenant

¹ <http://acoustic31.univ-Hse2.fr/-paillard/ressources/publications/files/valla-espagne-2005.PDF>

Consulté le 08/03/2016 à 19 : 40

² DUBOIS J., GIACOMO.M et autres, op.cit, p.255

applique inconsciemment les règles de la combinaison et introduit des unités de la langue arabe au niveau des structures de la langue française. Autrement dit, les phrases dites en arabe et écrites en français.

La phrase en arabe débute par un verbe (suivi du sujet et de complément), nous appliquons cette règle sur la phrase en langue française, par exemple : la phrase « Explique le professeur. » au lieu de dire : « Le professeur explique. », aussi en arabe, dans la phrase verbale, le verbe est toujours au singulier même quand le sujet est au pluriel par exemple : « Explique les professeurs. » au lieu de dire : « Les professeurs expliquent .»

Bertrand Olivier explique le transfert négatif de la langue source vers la langue cible au niveau des articles. Il souligne que : « L'interférence morphosyntaxique : c'est une traduction de l'arabe vers le français car l'élève ne maîtrise pas les modalités d'utilisation des articles ce calque de la langue maternelle sur la langue étrangère a donné une fausse structure »¹.

Cela désigne que l'apprenant arabophone ignore l'utilisation correcte des articles lors de son apprentissage d'une langue étrangère car il se réfère à sa langue maternelle ce qui résulte le phénomène de l'interférence morphosyntaxique au niveau des articles. Par exemples :

1 -Le porte est fermé.

2-La vacance est moment repos.

Dans la première phrase l'apprenant arabophone a utilisé l'article masculin (**le**) pour le mot (**porte**) en se référant à sa langue maternelle. Et dans la deuxième phrase l'apprenant a utilisé l'article féminin singulier (**la**) pour le mot (**vacance**) qui est d'origine masculin dans la langue française et il supprime aussi la préposition (**de**) transposant sa pensée à partir de sa langue maternelle car en arabe, la préposition (**de**) est inexistante.

02-3-Les interférences lexicales :

L'interférence est apparue aussi au niveau du lexique où l'apprenant introduit des unités lexicales de sa langue maternelle dans une langue étrangère comme l'indique Geneviève Z, Joziane Boutet que : « L'interférence apparaît remarquablement aussi au niveau du lexique, lorsqu'il y'a intrusion d'unité de L1 dans L2, l'apprenant ou le bilingue confirmé, peut utiliser un mot ou un groupe de mots de sa langue dans l'autre langue »².

Cela indique que l'apprenant insère des mots provenant de sa langue maternelle dans une expression d'une langue étrangère. Le résultat de ce transfert au niveau du lexique porterait un sens qui ne correspondrait pas à l'idée que l'apprenant voudra exprimer, cela provoque une fausse traduction en langue étrangère.

L'interférence lexicale a deux types : calque et emprunt. Pour le calque, c'est l'application d'une unité lexicale de la langue maternelle à un signifiant d'une langue étrangère. Quand à l'emprunt, nous passons d'une unité lexicale d'un système à un autre en préservant son signifiant et son signifié. A titre d'exemple : « living room » « salle de séjour ».

¹ OLIVIER .B, Diversités culturelles et apprentissage du français, l'Ecole polytechnique, Octobre, 2005, p.182

² <http://www.limag.refer.org/Theses/Adel/PARTIE1,CHAP1.htm> (consulté le 20 /04/2016 à 20 : 25)

02-4-Les Interférences Sémantiques :

Ce genre d'interférence est défini par William F. Mackey de la manière suivante :

« L'interférence sémantique due au fait que des pratiques ou des phénomènes connus sont ordonnés ou structurés différemment dans l'autre langue »¹. L'apprenant arabophone introduit des nouvelles structures sémantiques ou des nouvelles unités dans une langue étrangère, les nouvelles structures sont intégrées d'une manière propre à l'apprenant, sous forme d'un Nouveau mode de combinaison.

Par exemple :

- 1-**Demander** une question- pour dire- **poser** une question.
- 2- Il **mange** beaucoup d'argent-pour dire-il **vole** beaucoup d'argent.
- 3- Omar est tombé à l'examen-pour dire- Omar a échoué à l'examen.

2-5- L'interférence culturelle:

Selon W. Mackey ², l'interférence culturelle est le résultat de l'introduction de phénomènes culturels nouveaux propre au bilingue. Celui-ci face aux phénomènes culturels absents dans son répertoire tente de trouver leurs équivalents dans sa langue d'origine, hélas son parler se caractérise par l'insertion d'unités ou de structures de ces phénomènes tels qu'ils apparaissent dans la langue étrangère.

L'apprenant arabophone introduit et pratique de nouveaux comportements socioculturels lors de la communication dans une langue étrangère. Il utilise toutes les possibilités existantes dans les deux systèmes linguistiques pour exprimer sa pensée et son appartenance culturelle. Ainsi, il introduit des nouvelles attitudes non seulement dans le but de transmettre un message mais à cause de l'absence d'équivalent dans sa langue maternelle.

03- les interférences et la linguistique contrastive :

La linguistique contrastive est née à la fin des années 50 aux Etats- Unis après les travaux du cercle de Prague pour découvrir les structures de la langue à travers des comparaisons qui sont faites entre les langues en présence.

Le but de la linguistique contrastive est d'éviter les erreurs des apprenants qui sont dues au contact des langues. Elle est fondée sur deux hypothèses fondamentales : d'abord, il y a une ressemblance entre les langues car elles trouvent leur origine dans une source commune, qui a son tour englobe l'homme et le langage. Ensuite, malgré l'existence de plusieurs langues, elles sont limitées par la mémoire de l'homme, par leur perception. Ainsi, sa mémoire d'exprimer, de décrire sont aussi limitées. Donc, les langues dépendent de l'homme et sa vision spécifique vers les systèmes linguistiques.

03-1- Le Rôle de la Linguistique Contrastive :

L'acquisition d'une langue seconde diffère de celle de la langue maternelle. Lorsqu'on parle de l'acquisition d'une seconde langue deux aspects doivent être pris-en considération dans la comparaison des deux moments: L'acquisition d'une langue seconde se fait à un stade du développement cognitif plus avancé que celui atteint lors de l'apprentissage de la langue maternelle.

¹ MACKEY .W.F, Bilinguisme et contact de langues, Klincksieck, Paris, 1976, p.401

² W.MACKEY sur : <http://www.limag.refer.org/thèse/Adel/PARTIE1.CHAP1.htm>(consulté le 20/04/2016).

Un individu qui acquiert une seconde langue possède déjà un bagage linguistique dans sa langue maternelle.

La question est dans quelle mesure ce double bagage cognitif et linguistique est-il à l'origine d'un processus d'apprentissage différent de celui de la langue maternelle?

La plupart des chercheurs acceptent le postulat selon lequel l'apprenant d'une langue seconde quel que soit son âge est face à des problèmes d'ordre sémantique différents.

L'apprenant d'une langue maternelle L1, part d'un terrain vierge, il se structure dans sa langue maternelle.

L'apprenant d'une langue seconde L2, part d'un terrain qui est la structuration de sa langue maternelle. Il va lui falloir une volonté pour s'éloigner de sa langue maternelle.

Quel rôle une langue maternelle peut-elle jouer dans l'apprentissage d'une langue seconde L2? Cette question est à l'origine de deux grandes tendances dans l'étude de l'acquisition

D'une langue seconde L2:

➤ La première tendance est celle qui insiste sur l'aspect (développementale universel) de cette acquisition et qui a donné lieu à des approches comme l'analyse des erreurs, les interlangues et les systèmes approximatifs dans lesquels on analyse l'acquisition en termes de stades développementaux en minimisant l'apport de la langue maternelle L1.

➤ La deuxième tendance insiste sur l'importance et le rôle de la langue maternelle dans l'acquisition de la langue seconde L2.

Cette approche mettra l'accent sur les interférences et sur l'analyse contrastive des réalisations des élèves. L'analyse contrastive compare les éléments des deux langues en insistant sur les différences plutôt que sur les ressemblances.

03-2- L'analyse Contrastive :

L'enseignement /apprentissage d'une langue étrangère nécessite l'implication de la langue maternelle et aussi une comparaison linguistique entre les deux langues en présence. Pour Kamel El Korso : « La comparaison de deux langues est basée sur le fait que ce sont les différences entre la langue maternelle et la langue étrangère que l'élève devrait assimiler. Ces différences peuvent être établies et écrites à l'aide de recherches contrastives. »¹.

Cela signifie qu'il est intéressant de connaître et de percevoir les points de divergence entre deux systèmes linguistiques par l'apprenant.

Ainsi, il est évident que les études contrastives jouent un rôle dans l'identification et dans la description des différences et des similarités qui sont existantes entre les systèmes linguistiques. Donc, l'analyse contrastive aide à l'assimilation des caractéristiques propres pour chaque langue.

L'analyse contrastive se base sur l'hypothèse que la confrontation structurelle des langues doit permettre de prévoir toutes les difficultés rencontrées par les apprenants arabophones qu'ils se trouvent face à l'apprentissage d'une langue seconde ou étrangère. Besse et Porquier déclarent que les différences ou les ressemblances au niveau de la structure entre les systèmes de langues est susceptible de repérer des conduites variées. Ainsi, il est difficile de séparer les effets négatifs et les effets positifs d'un transfert de la langue source vers la langue cible.

¹ El KORSO .K, Linguistique contrastive : la langue allemande – Problèmes et méthodes, OPU, Ben- Aknoun (Alger), 1985, p.99

« De fait, le même processus de transfert peut donner lieu, selon les cas à réussite ou à erreur : selon les critères externes adoptés. Par ailleurs, plusieurs processus peuvent se combiner ou s'enchaîner pour aboutir à la production d'énoncés en langue étrangère, corrects ou non, sans qu'il soit possible de démêler la part et l'effet respectifs des transferts positifs et négatifs. »¹

Cette approche aide à prévoir les erreurs que va commettre l'apprenant de langue étrangère. Donc, elle contribue à expliquer théoriquement aux enseignants des langues les erreurs relevées d'une langue seconde. La langue maternelle a des effets négatifs sur l'acquisition du français, cette influence se manifeste par la production des interférences. L'analyse contrastive vient pour opérer ces comparaisons d'ordre linguistique, elle n'a pas pour but seulement de prédire les interférences langagières commises par les apprenants mais plutôt d'expliquer l'origine de ces erreurs afin de remédier.

Des études récentes montrent que les erreurs commises par l'apprenant n'apparaissent pas seulement par le fait du contact entre deux langues différentes mais le processus d'apprentissage est considéré lui même facteur dans la construction de ces confusions à travers les pratiques enseignantes et les méthodologies appliquées en classe du FLE. L'objectif

Principal pour l'analyse contrastive est de faire une étude comparative entre la langue source et la langue cible pour dégager les problèmes linguistiques des apprenants lors de l'apprentissage d'une langue étrangère.²

04- Distinction entre l'interférence et l'alternance codique (A.C):

Une première distinction entre "interférence" et "alternance codique" s'avère indispensable et primordiale. En effet, l'A.C est toujours selon le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage la stratégie de communication par laquelle un individu ou une communauté utilise dans le même échange ou les mêmes langues différentes, Le ou les interlocuteurs peuvent être expert dans les deux langues, c'est le cas de "l'alternance de compétence" qui constitue une manière d'assurer la communication sociale. S'ils ne le sont pas, il s'agira donc "d'alternance d'incompétence".

Il est de ce fait constaté par Albane CAIN, Claudine BRIANE et Carol MORGAN¹⁰ Que l'alternance codique est un phénomène qui apparaît sous forme de « productions hybrides » se caractérisant par l'emploi simultané des deux codes linguistiques différents, et le plus souvent suite à une "ignorance lexicale", que l'apprenant remplit "ce vide lexical" tantôt en étant conscient, tantôt en étant inconscient de l'insertion des mots ou expressions appartenant à sa langue maternelle (L1) dans sa production en L2. Ce recours à la langue L1 est dû à une "défaillance lexicale", car la L2 fait obstacle. Dont le but est de faciliter l'accès à la culture de L2. L'alternance codique dans cette situation est considérée comme un moyen pour accéder à une appropriation linguistique et culturelle, vu que ces deux derniers ne peuvent pas être séparés, mais son rôle doit être limité en temps et surtout en finalité en situation d'apprentissage d'une langue étrangère, car dans ce cas le but final est de maîtriser la compréhension et la production de telle langue étrangère tout en acceptant le recours contrôlé à la L1.

¹ BESSE .H, PORQUIER .R et autres, Grammaire et didactique des langues, Didier, 1991, p.202

² Francis Debyser « La linguistique Contrastive et les interférences » p.31

D'après cette réflexion citée ci-dessus, et qui consiste à autoriser l'alternance codique comme moyen d'apprentissage qui soit contrôlé par l'enseignant. Ce fait nous pousse à constater que l'emploi permanent et contrôlé de l'A. C par l'enseignant pourrait amener l'apprenant à adopter une stratégie qui s'établirait jusqu'au stade avancé de l'apprentissage, où il ne pourrait pas se passer de la L1. De ce fait il risquerait de se trouver incapable de réaliser une production orale ou écrite sans passer à la L1, d'où la possibilité de tomber dans les erreurs d'interférence suite aux contraintes de l'apprentissage avancé.

Conclusion :

Nous pouvons dire que l'apprenant arabophone a une difficulté au niveau de la phonétique, le syntaxe, le lexique,...etc, et cela résulte du transfert négatif qu'il produit de sa langue maternelle à la langue étrangère.

Chapitre III :

Description de l'enquête et analyse des Résultats

Introduction :

Pour répondre à nos questions de recherche, et vérifier nos hypothèses nous allons exposer à partir de l'enquête ; pourquoi les élèves produisent-ils des interférences, les types d'interférences commises par les apprenants, ensuite on va analyser les résultats de cette enquête ; afin d'avoir une réponse claire à notre problématique.

01-Description du terrain :

Notre observation a été réalisée au niveau du C.E.M **HADDOUF AMMAR** situé à la commune de kais.

02-Description de l'échantillon :

Dans cette enquête on a choisi une classe de troisième année où on a assisté à des cours habituels chez une enseignante de langue française.

Une classe de 38 élèves dont l'arabe dialectale est leur langue maternelle, le français pour eux la première langue étrangère.

03-Description du corpus :

Pour effectuer cette recherche, on a procédé par l'observation des élèves et leurs interactions afin de mentionner leurs erreurs interférentielles et d'autre part, de vérifier l'utilisation de la langue maternelle par les apprenants.

04-Méthode de recherche :

Pour mener notre travail de recherche, on a utilisé la méthode de description et d'analyse, où on a basé sur l'enquête par observation sur terrain auprès des enseignants de la langue française ; et par le biais d'un questionnaire adressé à ces enseignants afin de mettre en évidence leurs réponses et nous aides à mieux comprendre ce phénomène (interférences).

05-Contenu du questionnaire :

On a distribué notre questionnaire aux enseignants de différents C.E .M, ce questionnaire est constitué de 10 questions adressé à 10 enseignants.

Nous avons tenu à leur expliquer l'intérêt de ce questionnaire et le but de notre travail. Pour cette raison nous les avons invités à prendre tout le temps nécessaire pour répondre à nos questions.

Ce questionnaire est un moyen qui nous a permis d'interroger les enseignants de langue française pour avoir des réponses à nos questions .C'était une meilleure façon de faire participer les enseignants d'une façon anonyme à notre réflexion sur le problème d'interférence dans les classes de français langue étrangère d'un côté et de s'informer sur la

langue dominante, et le degré d'interaction entre les enseignants et les apprenants en langue française de l'autre côté.

06-Résultat du questionnaire :

Afin de saisir la méthodologie suivie dans l'analyse des résultats recueillis, nous présentons les résultats sous forme de tableaux et histogrammes, qui contiennent les pourcentages de chaque réponse suivie d'un commentaire.

Question N°1 :

Vous enseignez depuis :

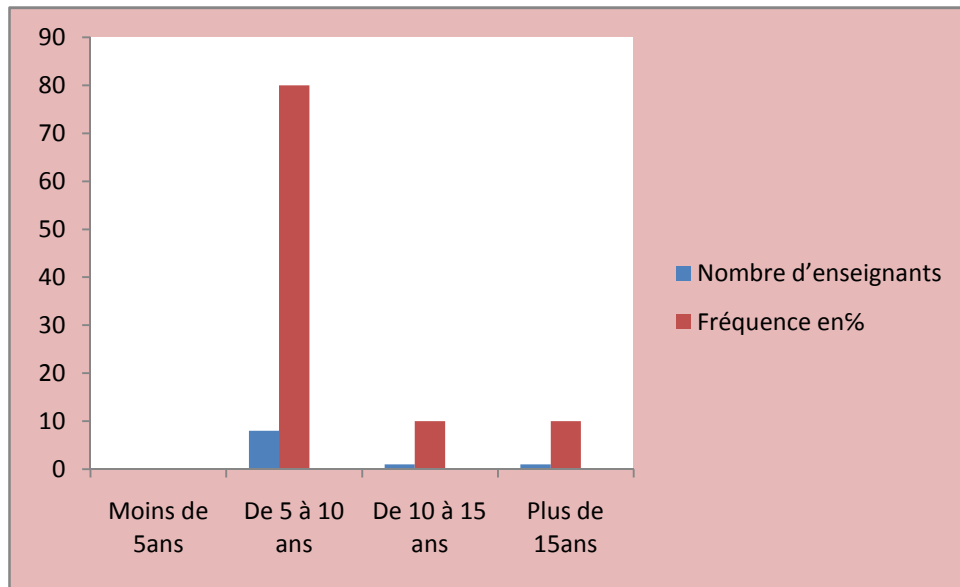
-Moins de 5ans ☐

-De 5 à 10ans ☐

-De 10 à 15 ans ☐

-Plus de 15ans ☐

	Nombre des enseignants	Fréquence en%
Moins de 5ans	0	0%
De 5 à 10 ans	8	80%
De 10 à 15 ans	1	10%
Plus de 15ans	1	10%
TOTAL	10	100%



Les années d'expérience

A partir le tableau ci-dessus, on constate que sur 10 enseignants 08 enseignants qui égale 80% ont de 5 à 10 ans dans le domaine de l'enseignement de la langue française, 01 enseignant (égale 10%) a de 10 a 15 ans, et enfin 00 % ceux qui ont moins de 5ans.

On a remarqué une certaine différence entre les éléments qui composent notre échantillon, la majorité (80%) est représentée par un groupe d'enseignant ayant de 05 à 10 ans d'expérience. On peut constater que ces enseignants ont une bonne expérience dans le domaine d'enseignement.

Par contre, une minorité (10%) qui a de l'ancienneté dans le domaine de l'enseignement, a une expérience considérée par plus de 15ans.

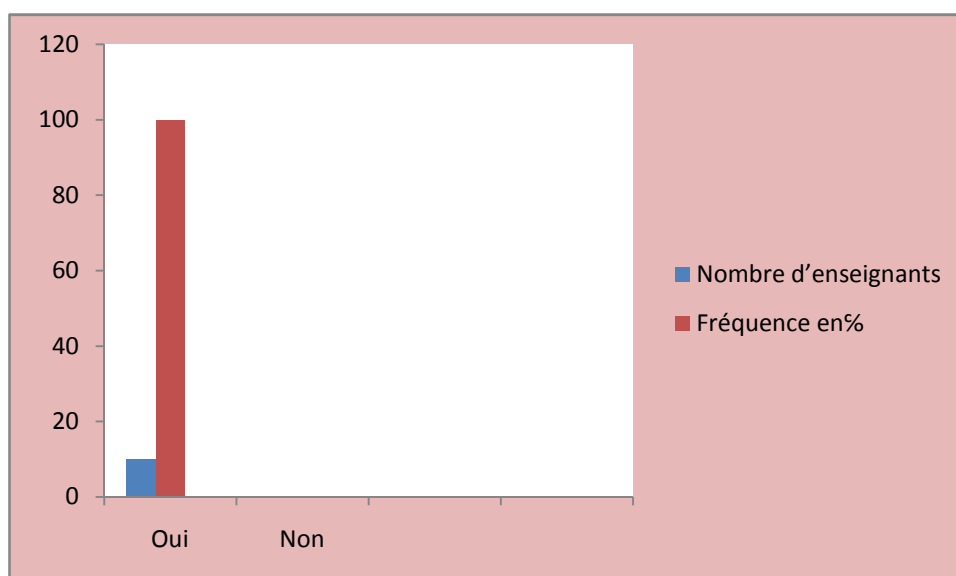
Question N°2 :

Vos élèves trouvent ils des difficultés à répondre en français ?

-Oui ☐

-Non ☐

	Nombre d'enseignants	Fréquence en%
Oui	10	100%
Non	0	00%
TOTAL	10	100%



Les difficultés des élèves à répondre
en français

D'après les réponses obtenues et d'après le tableau, nous remarquons que la totalité représentée par 100% des enseignants ont répondu par « oui », ce qui nous permet de constater que presque tous les élèves ont des difficultés à répondre en langue française.

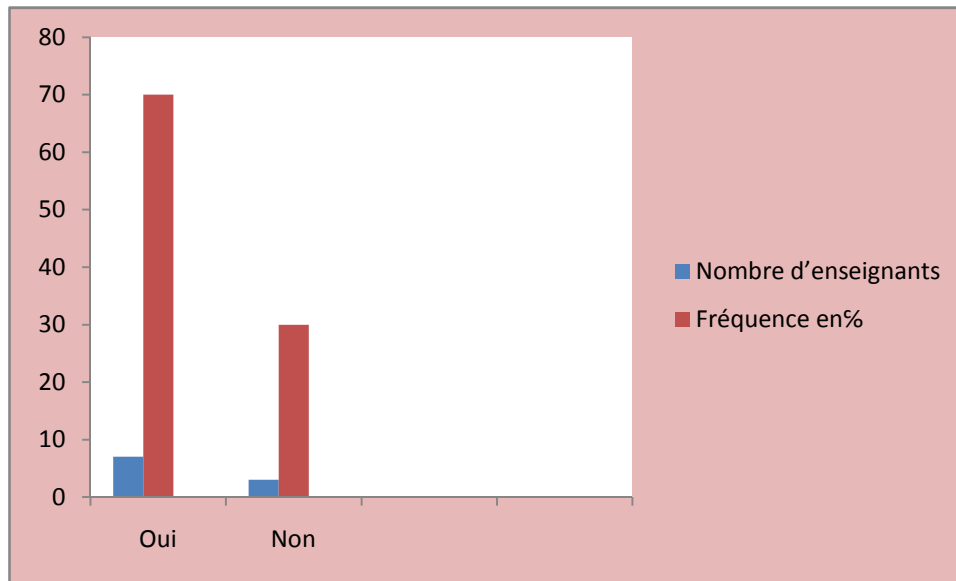
Question N° 3 :

Faites vous recours à la langue arabe dans vos explication ?

-Oui ☐

-Non ☐

	Nombre d'enseignants	Fréquence en%
Oui	07	70%
Non	03	30%
TOTAL	10	100%



Recours à la langue arabe

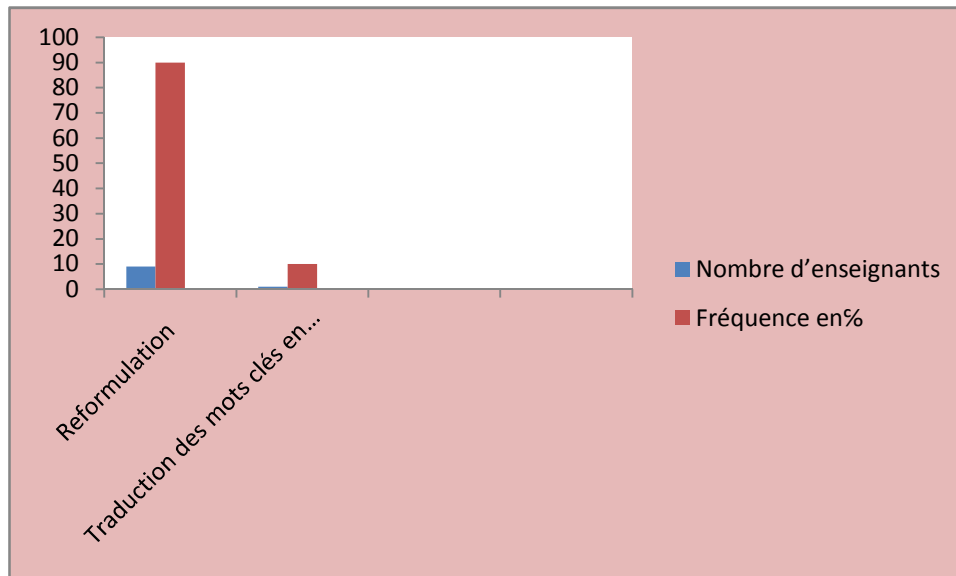
Selon les résultats de tableau ci-dessus, nous remarquons que la majorité des enseignants font recours à la langue arabe dans leurs explications. Par contre une minorité désignée par 30% font pas recours à la langue arabe pendant une séance de français Langue Etrangère

D'après ce qui précède, on peut déduire que la majorité écrasante des enseignants font recours à la langue arabe pour le but d'expliquer surtout les mots difficiles, et on a remarqué cela chez les enseignants qui ont une expérience de 5 à 10ans, mais les enseignants qui ne font pas le recours à la langue arabe(30%), sont les enseignants qui ont plus de 15ans dans le domaine de l'enseignement, on a pu constaté qu'ils voient que c'est anti- pédagogique de recourir à la langue arabe dans leurs cours de français.

Question N° 4:

Quand vos élèves n'arrivent pas à comprendre une question, comment réagissez-vous ?

	Nombre d'enseignants	Fréquence en%
Reformulation	09	90%
Traduction des mots clés en arabe	01	10%
TOTAL	10	100%



La Réaction des Enseignants

A travers le tableau ci-dessus, nous remarquons un bon pourcentage des enseignants (90%) optent par la reformulation et simplification quand les élèves n'arrivent pas à comprendre une question en langue française, par contre la minorité présentée par 10% optent par la traduction des mots clés en arabe.

D'après les diverses réponses à cette question, on a pu constater que la majorité des enseignants reformulent la question et la simplifier pour que les élèves puissent la comprendre, autre font recours aux dessins et utilisent la mimique ou expliquent le mot difficile en arabe.

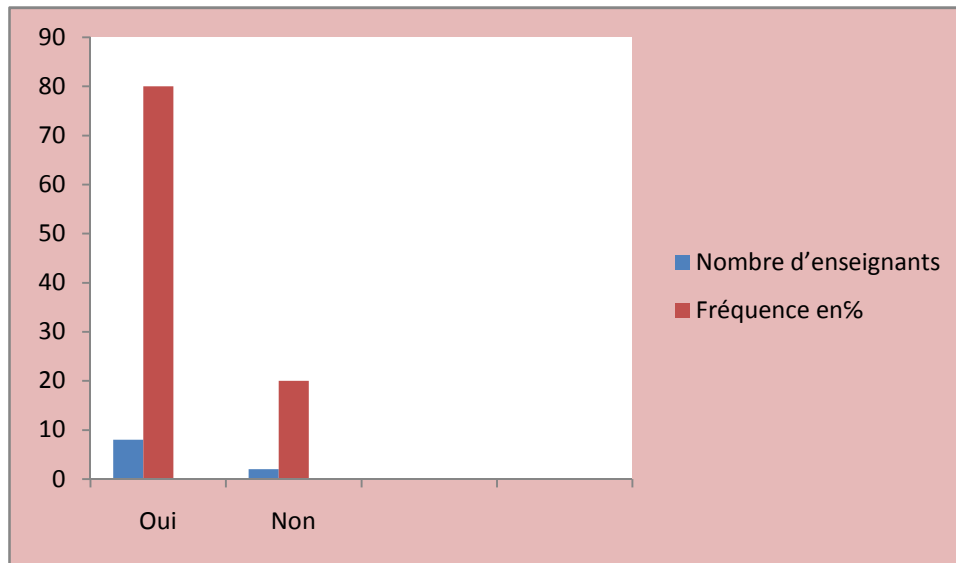
Question N° 5:

Est-ce que le recours à la langue maternelle aura des effets sur l'apprentissage du français ?

-Oui ☐

-Non ☐

	Nombre d'enseignants	Fréquence en%
Oui	08	80%
Non	02	20%
TOTAL	10	100%



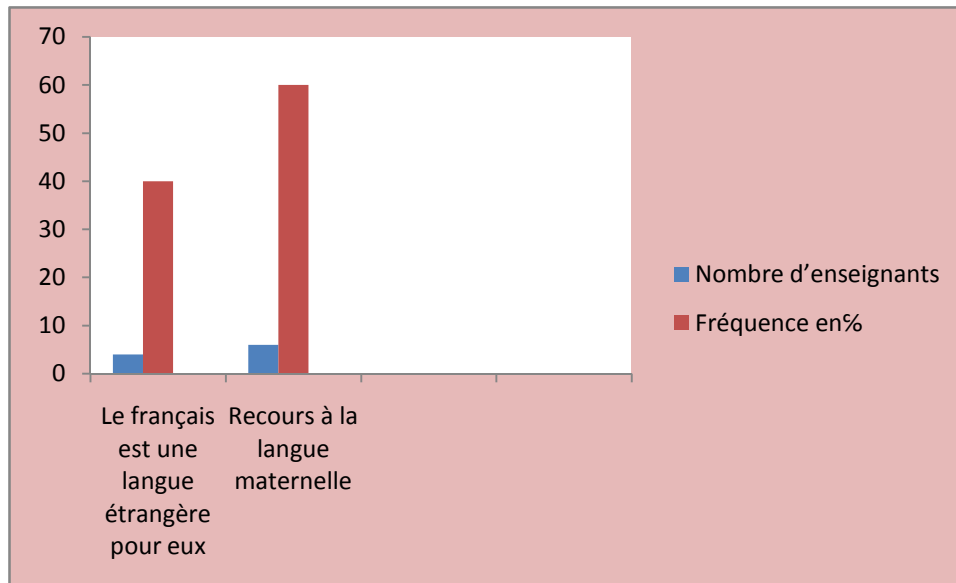
Les effets de la langue maternelle
sur l'apprentissage du FLE

Le tableau ci-dessus indique que 40% des enseignants du français ont répondu par « oui », et 60% disent que la langue maternelle n'a pas des effets sur l'apprentissage du français. Alors ceux qui ont répondu par « oui » justifient leurs réponses par dire que les élèves prennent l'habitude de répondre en arabe alors ils n'arrivent pas à mettre les mots français dans le bon contexte et par conséquent ils tombent dans le problème d'interférence.

Question N° 6:

Pourquoi les élèves produisent-ils des interférences ?

	Nombre d'enseignants	Fréquence en%
Le français est une langue étrangère pour eux	04	40%
Recours à la langue maternelle	06	60%
TOTAL	10	100%



Pourquoi les élèves produisent des interférences

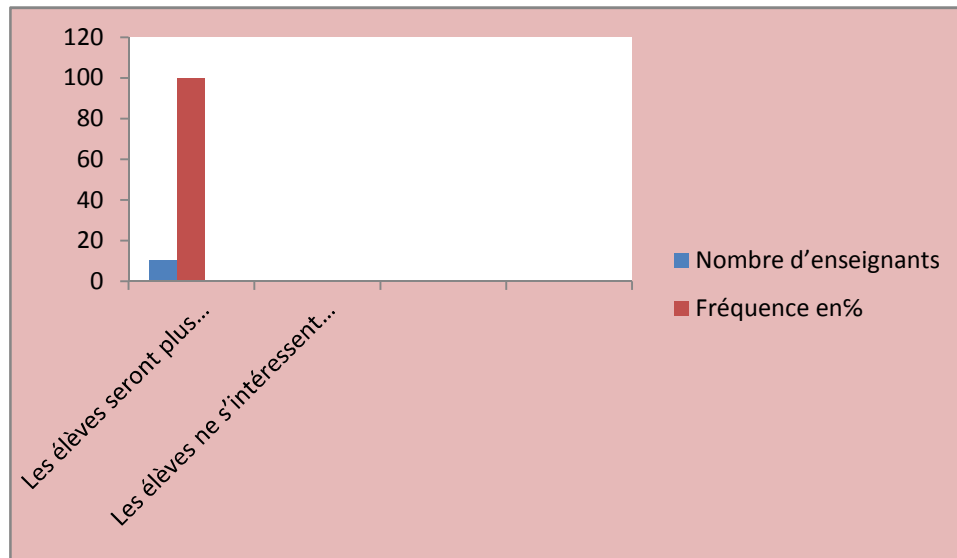
60% des enseignants ont répondu que les élèves produisent les interférences car ils font recours à la langue maternelle, quant aux autres enseignants (40%) ont dit que le français est une langue nouvelle pour eux et son apprentissage nécessite la production des interférences.

D'après ces pourcentages, on a pu constater que la plus part des enseignants voient que l'utilisation de la langue maternelle en classe de FLE est la raison principale de la production des interférences, dans cette catégorie des enseignants (60%), autres parmi eux optent par dire que les élèves pensent en arabe et traduisent en français c'est pour cette raison ils tombent dans le problème des interférences.

Question N° 7:

Comment trouvez-vous la réaction de vos élèves quand vous faites recours à la langue maternelle ?

	Nombre d'enseignants	Fréquence en%
Les élèves seront plus heureux et plus aise	10	100%
Les élèves ne s'intéressent plus au cours	00	00%
TOTAL	10	100%



La Réaction des élèves face à l'utilisation de la Langue Arabe en Classe de FLE

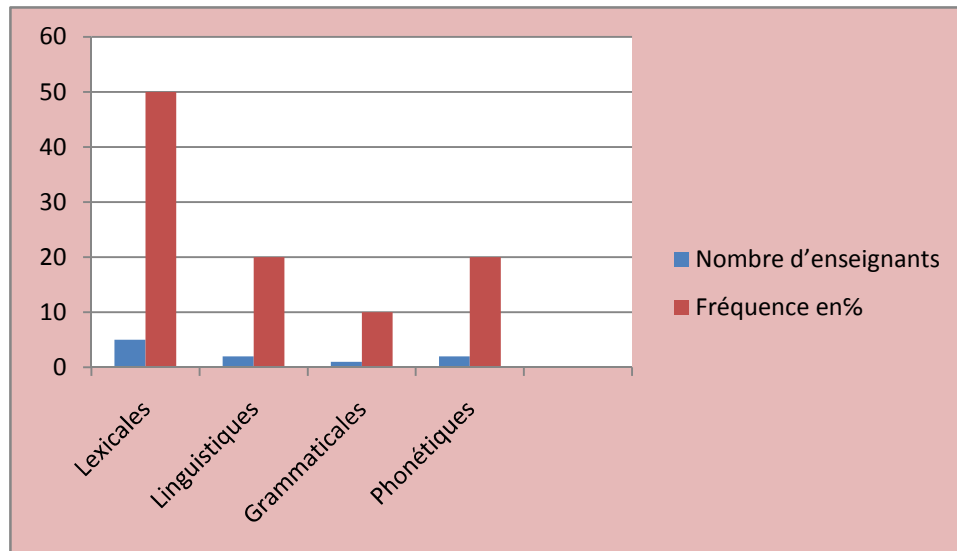
Ce tableau présente que la plus part des enseignants (100%) ont trouvé que les élèves seront trop motivés en faisant recours à la langue maternelle, où ils ne trouvent aucune difficulté de répondre aux questions et ils comprennent facilement ce qu'on leur demande.

Cela prouve que nos apprenants trouvent des difficultés à l'apprentissage du français alors ils s'enfuient souvent vers leur langue maternelle. Ces résultats nous aident également à évaluer les réactions des apprenants telles qu'elles sont perçues par les enseignants, ces réactions prouvent que la langue maternelle occupe une très grande place lors de la séance de FLE.

Question N° 8:

Quelles sont les interférences que vous rencontrerez chez vos élèves ?

	Nombre d'enseignants	Fréquence en%
Lexicales	05	50%
Linguistiques	02	20%
Grammaticales	01	10%
Phonétiques	02	20%
TOTAL	10	100%



Les interférences rencontrées par les apprenants

Selon les résultats du tableau ci-dessus, on a remarqué que les interférences que rencontrent les enseignants chez leurs élèves sont :

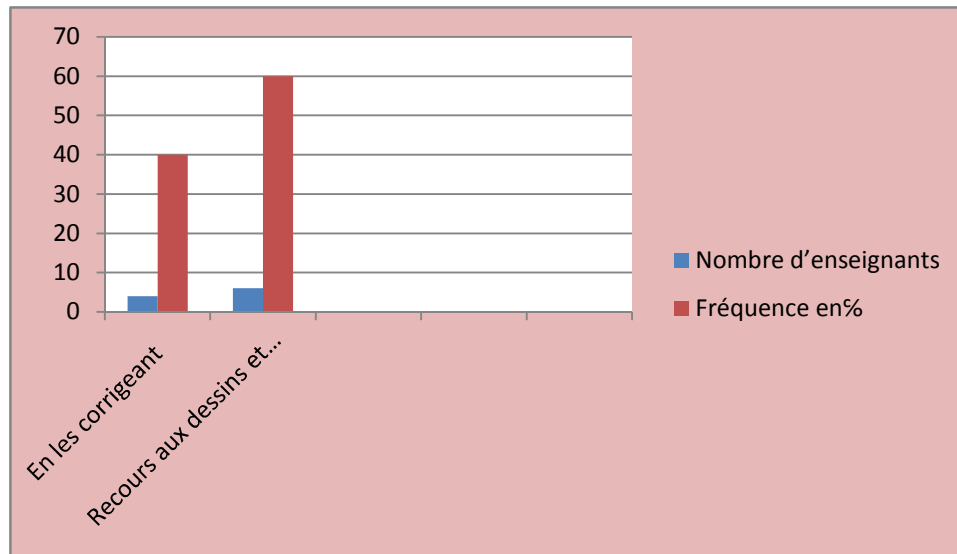
- 50% interférences lexicales
- 20% interférences linguistiques
- 10% interférences grammaticales
- 20% interférences phonétiques

D'après ces résultats on a pu constater que les apprenants commettent des interférences beaucoup plus lexicales, par contre la minorité présentée par 10% disent que leurs élèves produisent des interférences grammaticales, les enseignants nous justifient que ces interférences sont rencontrées dans les expressions écrites de leurs élèves, autres disent que la phonétique est l'un des problèmes que rencontre l'enseignant chez ses élèves, ils rencontrent ainsi des interférences au niveau de l'écrit.

Question N° 9:

Comment réagissez-vous devant les interférences ?

	Nombre d'enseignants	Fréquence en%
En les corrigeant	04	40%
Recours aux dessins et mimiques	06	60%
TOTAL	10	100%



La réaction des enseignants face aux interférences

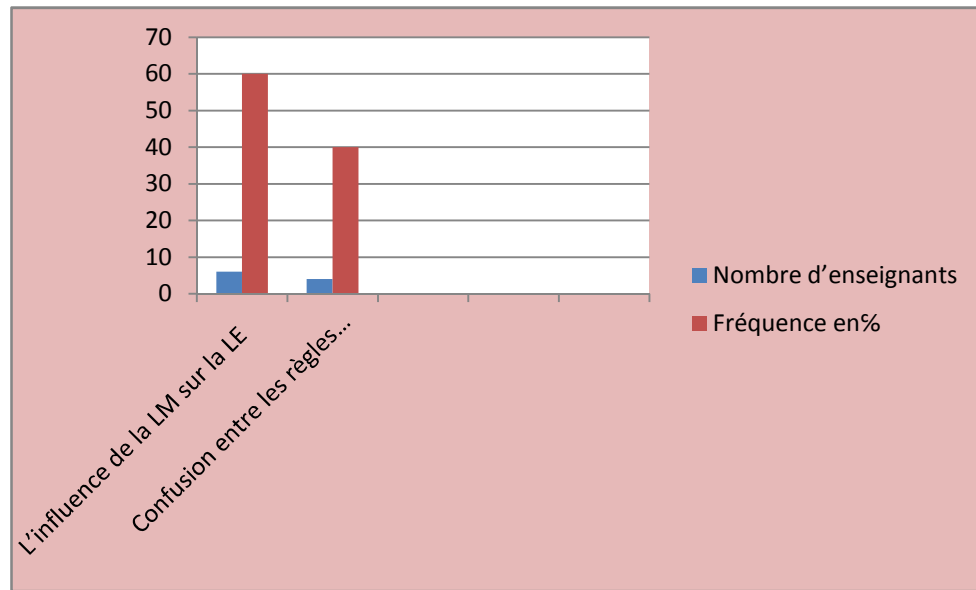
A travers le tableau ci-dessus, nous remarquons que le recours à l'explication à l'aide des dessins et des mimiques est présenté par un bon pourcentage des enseignants (60%), quant aux autres (40%) ont répondu par dire qu'on corrige les élèves quand ils produisent des interférences par diverses manières.

On a pu remarquer que l'utilisation des dessins et des mimiques par les enseignants est l'une des méthodes efficaces pour exprimer les interférences.

Question N° 10:

A votre avis pourquoi les élèves commettent-ils des erreurs interférentielles ?

	Nombre d'enseignants	Fréquence en%
L'influence de la LM sur la LE	06	60%
Confusion entre les règles (arabe-français)	04	40%
TOTAL	10	100%



Les erreurs interférentielles commises par les apprenants

Ce tableau indique que la majorité des enseignants affirment que la commise des interférences par les élèves est due à l'influence de la langue mère sur la langue étrangère, un bon pourcentage présenté par 40% ont dit que les élèves confondent entre les règles de la langue arabe et celles de la langue française.

Cela nous a aidé de connaître à peu près pourquoi les apprenants commettent des erreurs interférentielles dans leurs productions écrites et orales.

07-La synthèse des résultats de l'enquête par questionnaire :

Après l'analyse du questionnaire des 10 enseignants, nous constatons ce qui suit :

- La majorité des apprenants ont des difficultés à l'apprentissage du français langue étrangère.
- Le recours et l'intégration de la langue maternelle dans le processus de la correction des erreurs commises par l'apprenant est obligatoire pour certains enseignants et négatifs pour les autres, mais la majorité des enseignants font recours à la langue maternelle pour expliquer les situations difficiles.
- La langue maternelle a des effets négatifs et des effets positifs sur l'apprentissage du français langue étrangère, mais nous constatons souvent la dominance des effets négatifs qui engendrent les interférences.
- Les élèves produisent des interférences parce qu'ils utilisent leur langue maternelle en classe de FLE car le français est une nouvelle langue pour eux, alors son apprentissage est difficile.
- Parmi les principales méthodes de correction de ces interférences, les enseignants donnent la primauté aux gestes et mimiques.
- Les interférences les plus rencontrées par les élèves sont les interférences lexicales.
- Les erreurs interférentielles sont dues au contact des langues où la langue maternelle influence sur la langue étrangère, par conséquent l'élève se trouve dans une situation

complexe où il confond les règles de la langue maternelle avec celles de la langue étrangère.

08-Observation de classe :

Nous avons assisté à deux cours de français au niveau de deux classes différentes de 3^{ème} année moyenne du CEM HADDOUF Ammar situé à la commune de KAIS.

Nous avons opté pour une double analyse ; la première touche l'activité de la **Production Orale**, la deuxième centrée sur **l'écrit**, notre but est de dégager les principales d'interférences et les raisons possibles ayant poussées l'apprenant à commettre ce genre d'erreurs.

Nous avons noté les remarques suivantes.

08/01. Séance de Production Orale

Les exemples d'interférences que nous allons proposer, sont généralement, les interférences les plus courantes et les plus commises, par les élèves de la 3^{ème} année moyenne dans une classe de FLE.

❖ Interférence phonétique :

Ce type d'interférence phonologique est plus fréquent à l'oral qu'à l'écrit. Par exemple en arabe, l'interférence peut affecter une structure mais appartenant au code oral parce que c'est à l'oral qu'on peut trouver un mélange entre deux langues.

Nous avons entendu les écarts suivants :

Un tabi —→ un tapis

Un chabeau —→ un chapeau

Distincte —→ distinct

Une boubée —→ une poupée

❖ Interférence du genre :

Le genre est une interférence syntaxique qui se fait lorsqu'il ya emploi de caractères provenant de différentes catégories grammaticales.

L'arabophone peut avoir tendance à reporter dans la langue cible les règles du genre de la langue source. Les exemples suivants montrent bien ceci :

• Le masculin qui passe pour féminin :

La coté gauche —→ le coté gauche

La ciel —→ le ciel

La paragraphe —→ le paragraphe

Une arbre —→ un arbre

• Le féminin qui passe pour masculin :

Un mosqué —→ une mosquée

Le pluie —→ le pluie

Une conseil —→ le conseil

Le crainte —→ la crainte
 Le leçon —→ la leçon

En français, il n'y a aucune règle à appliquer pour déterminer le genre exact d'un mot, par exemple le mot français « arbre », il n'y a aucun indice qui détermine si c'est un mot masculin ou féminin par contre l'arabe dispose de ces règles, pour les mots en arabe, le féminin est distingué du masculin au niveau de la structure morphologique, ce qui distingue le féminin du masculin est un phonème qui s'attache en position finale du mot, ce phonème se prononce [a], comme الشجرة

• Erreurs liées aux auxiliaires :

Nous avons soulevé les écarts suivants :

Non il refusé —→ non, il a refusé

Il était 3ans —→ il avait 3ans

Mon père venu —→ mon père est venu

Notre projet intitulé argumenter pour convaincre —→ Notre projet intitulé argumenter pour convaincre

Contrairement au français et à l'anglais, l'arabe possède deux types de phrases : Nominale et Verbale, la phrase verbale en arabe suit l'ordre : Verbe, Sujet, Objet. Alors l'existence de la phrase nominale en arabe explique l'omission de l'auxiliaire « être », par conséquent les apprenants commettent des erreurs de ce genre.

• Erreurs liées aux choix de la préposition :

Une autre raison d'interférence apparaît dans le choix de la préposition : il s'agit d'une confusion qui manifeste entre les prépositions dues au fait que l'apprenant fait recours à la « traduction » de la préposition arabe pour la remettre dans un contexte français.

Nous citons les exemples suivants :

Il vient en avion —→ il vient par avion

Je demande de mon père —→ je demande à père

Il parle sur —→ il parle de

Il conjugue les verbes dans le subjonctif —→ au subjonctif

❖ Interférence sémantique :

On a remarqué ainsi que les élèves commettent des interférences au niveau du sens :

J'ai pris une bonne note —→ j'ai eu une bonne note

Il n'a pas des argents —→ n'a pas d'argent

Il sait sa leçon par cœur → il apprit sa leçon par cœur

On remarque que les apprenants font recours à la traduction littérale de l'arabe en français, par conséquent ils tombent dans des énoncés incorrects.

08.02 .Séance de Production écrite :

Identification et définition des différents types d'interférences rencontrés :

Nous allons présenter les erreurs les plus fréquentes liées à la production écrite :

01-Interférences morphologique :

01-1- Le genre des noms :

comme on a cité ci-dessus, le genre de l'équivalent du nom dans la langue source influence souvent celui de la langue cible.

- ✓ P01 : le jardin contient des arbres belles.
- ✓ P02 : l'internet a des choses négatifs.
- ✓ P03 : il faut aider les gens qui n'ont pas les argents.

Dans P1, on remarque que l'apprenant a considéré le mot « arbre » comme un mot féminin en se référant par cela à sa langue maternelle, la même chose est appliquée pour P2 et P3, où le mot « chose » prend la marque du masculin, « les argents » prend la marque du pluriel. Signalons que ces transpositions se répètent continuellement même après avoir corrigé cela aux élèves la confusion persiste, parce que tout simplement ces structures sont mémorisées chez l'apprenant d'après les normes de sa langue maternelle.

A titre d'exemples nous donnons un certain nombre de mots qui ont un genre différent en français et qui sont très fréquents chez les élèves :

mot	Son genre en arabe	Son genre en français
Avion	N.F	N .M
Insecte	N.F	N.M
Logique	N.M	N.F
Nuage	N.F	N.M
Soleil	N.F	N.M

01-2- l'accord en genre et en nombre avec un contenu collectif:

En français les mots et expressions en contenu collectif comme : tout le monde, ma famille, le groupe, le peuple, l'équipe..., quand ils occupent la position d'un sujet, leur verbe prend la terminaison de la 3ème personne du singulier. Cette contradiction entre le nombre naturel et le nombre grammatical n'est pas toujours bien perçue (assimilée) par les apprenants arabophones (apprenants du FLE), ainsi, ils mettent le verbe du nom collectif à la troisième personne du pluriel.

Exemples relevés dans les copies de production écrite des apprenants de la troisième année moyenne :

Tout le monde aiment l'internet → tout le monde aime l'internet

Ma famille sont nombreuses → ma famille est nombreuse

2-Interférence syntaxique:

- ✓ P01 : Mon père, il m'a dit n'utilise pas trop l'internet.
- ✓ P02 : Tous mes amis, ils aiment bien chater sur internet.

Dans les phrases précédentes, l'élève a repris le sujet deux fois, cela arrive souvent avec les élèves car on trouve, entre autre, son origine dans la syntaxe de la phrase en arabe est qui est connu comme le dédoublement du sujet.

03-Interférence lexicale :

Traduction automatique et inappropriée des mots existants dans les deux langues :

L'internet possède les jeux → on trouve les jeux sur internet

J'ai trouvé mon ami au cyber → j'ai rencontré

A chaque fois je perds l'occasion → je rate l'occasion

En effet, cette manière de procéder en apprenant une langue seconde ou étrangère donne naissance à des transferts négatifs des structures des langues premières et /ou maternelles et même des langues secondes préalablement acquises sur la langue cible.

04- Interférence sémantique :

Dans leur processus d'apprentissage, les apprenants arabophones ont recours à la traduction littérale de l'arabe en français aboutissant tantôt à des énoncés corrects tels que « il sait sa leçon par cœur », mais tantôt à d'autres incorrects comme par exemple : « l'internet est la vie de la maison ».

On remarque dans cet exemple que l'apprenant traduit littéralement l'expression da sa langue maternelle vers le français pour obtenir ce sens.

D'autres exemples illustrent bien ceci :

Demander une question —> poser une question

Le ciel pleut —> il pleut

Couper la route —> traverser la route

05- Interférences morphosyntaxiques :

L'une des premières erreurs récurrentes et difficilement corrigibles dans l'apprentissage des arabophones est l'omission des articles indéfinis comme :

* je demande mon père

* il faut que je te dise internet

* pour chater mes amis

* je pense l'internet positif

On remarque dans ces exemples l'omission des articles indéfinis et autres comme « à », « avec », « que »...etc, et cela due au transfert négatif que commet l'apprenant.

06-Problème de conjugaison :

Tout simplement, étant donné que les deux auxiliaires « être » « avoir » soient inexistants dans la langue maternelle (l'arabe), nos apprenants les utilisent sans pour autant savoir quel auxiliaire utiliser ni avec quel verbe ni même pourquoi : malgré les efforts constants et remarquables de la part des professeurs dans l'accomplissement de leur tâche mais la faute ou plutôt l'interférence persiste. Parmi les phrases trouvées lors des productions des élèves, nous citerons :

*je suis convaincre que l'internet est bien.

Au lieu de :

O je suis convaincu

* mon ami est acheté un ordinateur

Au lieu de :

O mon ami a acheté

*j'ai arrivé en retard

Au lieu de :

O je suis arrivé

On a pu remarquer que les apprenants n'aboutissent pas à trouver la morphologie exacte des verbes au passé composé.

09- Analyse des résultats de l'observation directe :

A partir notre observation des deux activités orales et écrits, on a pu constater que :

En activité orale, l'apprenant trouve des difficultés à répondre en français, donc il recourt de façon inconsciente à sa langue maternelle par conséquent, il va commettre des erreurs liées beaucoup plus au genre.

A l'écrit, on eu l'occasion de remarquer que l'apprenant réfléchit dans sa langue maternelle puis il rédige en langue étrangère, alors il produit tout genre d'interférence sans qu'il fasse attention.

Les interférences que l'on peut qualifier de permanences et présentes dans les deux activités relèvent de la syntaxe et de la sémantique, vu que l'apprenant traduit littéralement les expressions existantes dans sa langue maternelle en français d'un part, et la complexité des règles de la langue française d'autre part.

On a pu remarquer aussi que l'enseignant corrige les erreurs interférentielles en référant à plusieurs méthodes notamment avec les dessins.

Les enseignants ont souvent recours à la langue arabe pour enlever l'ambiguïté et assurer une meilleure compréhension au sein de la classe.

Conclusion :

L'analyse de notre corpus montre que, l'interférence demeure un phénomène tout à fait naturel lorsqu'il s'agit de cette étape d'apprentissage.

A travers nos analyses, nous avons compris que l'apprenant mélange les deux langues et considère sa langue maternelle comme une sorte de refuge pour apprendre les langues étrangères.

CONCLUSION

GENERALE

CONCLUSION GENARALE :

Au terme de notre travail de recherche, nous avons pu déduire que tout au long de l'apprentissage d'une langue étrangère, les apprenants peuvent rencontrer des difficultés qui engendrent des erreurs interférentielles.

L'apprentissage d'une langue étrangère subit une influence des connaissances antérieurs de la langue maternelle sur plusieurs niveaux : la morphologie, le lexique, la sémantique, la phonétique...etc. Au début de l'apprentissage d'une langue étrangère, l'apprenant commence à introduire des sons et des termes qui n'appartiennent ni à la langue maternelle, ni à la langue cible, donc il commet inévitablement des erreurs.

Le thème de notre travail de recherche qui est : le problème des interférences rencontrées par les apprenants, le cas des élèves de la 3^{ème} année moyenne. Nous a permis d'émettre une problématique qui tournait autour de la question : pourquoi les élèves produisent-ils des erreurs interférentielles ? Plus précisément, il s'agissait de découvrir d'où est du le phénomène dit « interférence ».

Après une analyse détaillée des résultats obtenus de notre corpus de recherche et la méthodologie adoptée, nous ont permis de répondre au questionnement de départ et par conséquent de confirmer les deux hypothèses que nous avons émises au départ : l'influence de la langue maternelle sur la langue étrangère et la non assimilation des règles de la langue française, nous avons compris par là que la langue maternelle de l'apprenant a une grande influence sur l'apprentissage de la langue française d'un côté, et de l'autre côté, nous avons compris que la non assimilation des règles de la langue française est l'un des raisons principales qui pousse l'apprenant à produire des interférences entre l'arabe et le français.

Parmi les causes essentielles de ce problème, c'est le mauvais traitement des données de la langue en cours d'acquisition, en revanche, il faut reconnaître que lorsque le locuteur ne dispose pas dans l'immédiat des données pendant qu'il communique en langue étrangère, il fait appel à sa langue maternelle, donc les règles du système de L1 peuvent influencer sur la langue étrangère.

Dans l'apprentissage de L2, la langue maternelle avec tous ses contrastes est toujours le centre des interactions ; c'est pour cette raison qu'en générale dans l'interaction bilingue la didactique met en valeur le mouvement de fusion de deux systèmes, dans notre cas il s'agit de deux langues totalement différentes ; l'arabe et le français.

L'apprenant mélange les deux langues et considère sa langue maternelle comme une sorte de refuge pour apprendre les langues étrangères, néanmoins, en s'appuyant sur ce processus, il se trouve heurté au fait que sa langue maternelle dispose d'un système différent de celui des langues qu'il est en train d'apprendre, ayant conscience de cette réalité, l'apprenant essaie de fuir cette stratégie, laquelle laisse apparaître des traces qu'on avait appelées les interférences.

Enfin, nous pouvons dire que nul travail de recherche scientifique n'est exhaustif. De ce fait, notre travail de recherche ne représente qu'un simple essai, ouvre des perspectives avenir vers divers travaux de recherche pouvant détecter d'autres éléments contribuant à influencer l'acquisition d'une langue étrangère.

Références bibliographiques:

Ouvrages et livres :

- TALEB IBRAHIMI Khaoula. « Les algériens et leurs langues ». Edition ElHikma. Alger.1997.
- TALEB IBRAHIMI .K . « L’arabisation, lieu de conflits multiples » in réflexions : Elites et questions Identitaires. Alger. Casbah.1997.
- QUEFFLEK .A, DERRADJI .Y et autres. « Le français en Algérie lexique et dynamique des langues ». Duculot, Bruxelles Belgique. 2002.
- Gumperz J. « Engager la conversation ». Ed DEMINUIT.1981.
- khaoula Taleb Ibrahim. « L’Algérie : coexistence et concurrence des langues »
- BERTRAND .L . « Enseigner la prononciation du français : questions et outils » .Hachette. Paris. 2007.
- DUBOIS .J, GIACOMO.M et autres, op.cit.
- OLIVIER .B. « Diversités culturelles et apprentissage du français » .l’Ecole polytechnique. Octobre. 2005.
- MACKEY .W.F. « Bilinguisme et contact de langues »Klincksiec. Paris.1976.
- El KORSO .K, « Linguistique contrastive : la langue allemande – Problèmes et méthodes » OPU, Ben- Aknoun (Alger) .1985.
- BESSE .H, PORQUIER .R et autres. « Grammaire et didactique des langues » .Didier. 1991.
- yvonne Mignot-Lefebvre. « Bilinguisme et système scolaire en Algérie ».
- Ambroise Oueffelec Acine Derradji.Valery Debov Dalila-Dekouk.Yasmina Cherrad Benchefra « Le français en Algérie, Lexique et dynamique des langues ».les éditions Duculot Auf.
- Francis Debyser. « La linguistique Contrastive et les interférences ».

Sites internet :

- <http://manifest.univ-ouargla.dz/>
- www.statcan.gc.ca/fra/concepts/definitions/langue01
- <http://acoustic31.univ-Hse2.fr/~paillard/ressources/publications/files/valla-espagne-2005.PDF>
- <http://www.limag.refer.org/Theses/Adel/PARTIE1,CHAP1.htm>

SOMMAIRE

❖ Introduction

CHAPITRE I: L'apprentissage du FLE chez les apprenants algériens

Introduction.....	
1 .Le français en Algérie.....	04
1-1. le statut du français en Algérie.	04
1-2.Le français : une langue étrangère en Algérie	05
1. 3. La situation sociolinguistique en Algérie	06
2-Le plurilinguisme en Algérie.....	07
02.01 plurilinguisme et enseignement du fle en Algérie.....	07
03. Contact de langues	08
03.01 Le bilinguisme	09
3.2-L'alternance codique.....	10
04. La place de la L1 dans les méthodes d'enseignement	10
5 Qu'est ce qu'une langue maternelle ?.....	11
05.1 La langue maternelle dans une classe de FLE	11
06. La langue maternelle et la langue étrangère d'un point de vue didactique	12
Conclusion	13

CHAPITRE II : La Typologie des Interférences

Introduction.....	
01/Les interférences	15
1.1Définitions.....	15
2. Typologie Des Interférences	16
02.01. Les interférences phoniques	16
02-2-Les interférences morphosyntaxiques	17
02-3-Les interférences lexicales	18
02-4-Les interférences sémantiques	19
2-5- L'interférence culturelle.....	19
03- les interférences et la linguistique contrastive	19
3-1- le rôle de la linguistique contrastive	19
3-2-L'analyse contrastive	20
4-Distinction entre l'interférence et l'alternance codique (A.C):	21
Conclusion	22

CHAPITRE III : Description de l'enquête et analyse des Résultats

Introduction.....	
1-Description du terrain	24
2-Description de l'échantillon	24
3-Description du corpus	24
4-Méthode de recherche	24
5-Contenu du questionnaire	24
6-Résultat du questionnaire	25
07-La synthèse des résultats de l'enquête par questionnaire.....	35
08-Observation de classe	36
08/01. Séance de Production Orale	36
08.02 .Séance de Production écrite	38
09. Analyse des résultats de l'observation directe	40
Conclusion	41
Conclusion Générale :.....	43

Annexes

Questionnaire destiné aux enseignants :

Le questionnaire ci-dessous, est destiné à vous enseignants de la 3^{ème} année moyenne, dans le cadre d'une enquête pour l'élaboration d'un mémoire de fin d'études, sur le problème d'interférences rencontrés par les élèves afin d'obtenir un master en langue française, nous vous prions d'y répondre.

- Sexe :
- Age
- Expérience professionnelle :

1/vos élèves trouvent-ils des difficultés à répondre en français?

oui ☐

non ☐

2/faites-vous recours à la langue arabe dans vos explications?

oui ☐

non ☐

3/Quand vos élèves n'arrivent pas à comprendre une question, comment réagissez-vous ?

.....
.....

4/Est-ce que le recours à la langue maternelle aura des effets sur l'apprentissage du français ?

Oui ☐

Non ☐

Si, oui lesquels ?

.....
.....

5/ pourquoi les élèves produisent-ils des interférences ?

.....
.....

6/comment trouvez vous la réaction des élèves quand vous faites recours à la langue maternelle ?

.....
.....

7/Quelles sont les interférences que vous rencontrez chez vos élèves ?

.....
.....

8/vos élèves commettent beaucoup plus des interférences :

Lexicales

Linguistiques

Grammaticales

9/comment réagissez vous devant les interférences ?

.....
.....

10/à votre avis pourquoi les élèves commettent-ils des erreurs interférentielles ?

.....
.....

Questionnaire destiné aux enseignants :

Le questionnaire ci-dessous, est destiné à vous enseignants de la 3^{ème} année moyenne, dans le cadre d'une enquête pour l'élaboration d'un mémoire de fin d'études, sur le problème d'interférences rencontrés par les élèves afin d'obtenir un master en langue française, nous vous prions d'y répondre.

- Sexe : *féminin*
- Age : *33*
- Expérience professionnelle : *11 ans*

1/vos élèves trouvent-ils des difficultés à répondre en français?

oui ☒

non ☐

2/faites-vous recours à la langue arabe dans vos explications?

oui ☒

non ☐

3/Quand vos élèves n'arrivent pas à comprendre une question, comment réagissez-vous ?

Je change la question, j'utilise la mimique et je peux aussi dessiner.

4/Est-ce que le recours à la langue maternelle aura des effets sur l'apprentissage du français ?

Oui ☒

Non ☐

Si, oui, lesquels ?

L'apprenant qui mémorise le mot en arabe (langue maternelle) n'arrive pas à mettre le mot en français dans le bon contexte.

5/ pourquoi les élèves produisent-ils des interférences ?

Comme leur bagage linguistique est pauvre.

6/comment trouvez vous la réaction des élèves quand vous faites recours à la langue maternelle ?

Ils disent que c'est très facile et qu'ils ont compris.

7/Quelles sont les interférences que vous rencontrez chez vos élèves ?

Lexicales et linguistique

8/vos élèves commettent beaucoup plus des interférences :

Lexicales ☒

Linguistiques ☒

Grammaticale ☐

9/Comment réagissez-vous devant les interférences ?

On refuse d'utiliser l'orale en classe, et si l'interférence est commise, on l'a corrigée.

10/à votre avis pourquoi les élèves commettent-ils des erreurs interférentielles ?

Quand ils n'arrivent à trouver le mot en français, ils font recours à leur langue maternelle (surtout lors des écans) pour avoir de bonne note.

Questionnaire destiné aux enseignants :

Le questionnaire ci-dessous, est destiné à vous enseignants de la 3^{ème} année moyenne, dans le cadre d'une enquête pour l'élaboration d'un mémoire de fin d'études, sur le problème d'interférences rencontrés par les élèves afin d'obtenir un master en langue française, nous vous prions d'y répondre.

- Sexe : *féminin*
- Age : *33*
- Expérience professionnelle : *11 ans*

1/ vos élèves trouvent-ils des difficultés à répondre en français?

Oui ☒

non ☐

2/ faites-vous recours à la langue arabe dans vos explications?

Oui ☒

non ☐

3/ Quand vos élèves n'arrivent pas à comprendre une question, comment réagissez-vous ?

Je change la question, j'utilise la mimique et je pense aussi dessiner.

4/ Est-ce que le recours à la langue maternelle aura des effets sur l'apprentissage du français ?

Oui ☒

Non ☐

Si oui lesquels ?

L'apprenant qui mémorise le mot en arabe (langue maternelle) n'arrive pas à mettre le mot en français dans le bon contexte.

5/ pourquoi les élèves produisent-ils des interférences ?

Comme leur bagage linguistique est pauvre.

6/ comment trouvez vous la réaction des élèves quand vous faites recours à la langue maternelle ?

Ils disent que c'est très facile et qu'ils ont compris.

7/Quelles sont les interférences que vous rencontrez chez vos élèves ?

Lexicales et linguistique

8/vos élèves commettent beaucoup plus des interférences ?

Lexicales ☒

Linguistiques ☒

Grammaticale ☐

9/Comment réagissez vous devant les interférences ?

On refuse d'utiliser l'orale en classe, et si l'interférence est commise, on s'en corrige.

10/à votre avis pourquoi les élèves commettent-ils des erreurs interférentielles ?

Quand ils n'arrivent à trouver le mot en français, ils font recours à leur langue maternelle (surtout lors des examens) pour avoir de bonne note.

Questionnaire destiné aux enseignants :

Le questionnaire ci-dessous, est destiné à vous enseignants de la 3^{ème} année moyenne, dans le cadre d'une enquête pour l'élaboration d'un mémoire de fin d'études, sur le problème d'interférences rencontrés par les élèves afin d'obtenir un master en langue française, nous vous prions d'y répondre.

- Sexe : **F**
- Age : **33**
- Expérience professionnelle : **8 ans**

1/ vos élèves trouvent-ils des difficultés à répondre en français?

oui ☒

non ☐

2/ faites-vous recours à la langue arabe dans vos explications?

oui ☐

non ☒

3/ Quand vos élèves n'arrivent pas à comprendre une question, comment réagissez-vous ?

Simplifier la tâche en posant d'autres questions pour faciliter la compréhension (le voir interroger → savoir enseigner).

4/ Est-ce que le recours à la langue maternelle aura des effets sur l'apprentissage du français ?

Oui ☒

Non ☐

Si, oui lesquels ?

Les interférences. Au lieu de réfléchir et de répondre en français, il pense en arabe / L'apprenant confond aussi entre le p/b.

5/ pourquoi les élèves produisent-ils des interférences ?

Fait simplement parce que le français c'est pas leur langue maternelle / L'entourage.

6/ comment trouvez vous la réaction des élèves quand vous faites recours à la langue maternelle ?

7/Quelles sont les interférences que vous rencontrez chez vos élèves ?

Au niveau de la phonétique (B/p).

8/vos élèves commettent beaucoup plus des interférences :

Lexicales ☒

Linguistiques



Grammaticale



9/comment réagissez vous devant les interférences ?

par la lecture / Maîtriser les mécanismes de la lecture.

10/à votre avis pourquoi les élèves commettent-ils des erreurs interférentielles ?

- La langue française est une langue étrangère.

- C'est un instrument de communication et elle ne peut être efficace que si la langue est utilisée comme un outil, et c'est ça le problème posé par le contact de deux langues (Arabe / Français).

Résumé :

Le but de ce travail de recherche est de montrer à quel point l'apprenant algérien réfère à sa langue maternelle pour l'apprentissage d'une langue étrangère, par conséquent ce recours à la langue maternelle résulte le phénomène d'interférence.

Notre objectif était alors de trouver des méthodes pour diminuer le phénomène dit « interférence ».

Donc la présente recherche est née d'une interrogation sur le phénomène d'interférence, sur ce qui permet, dans des situations de contacts des langues, de les identifier, de les comprendre et de les différencier.

On a constaté alors que, le phénomène d'interférence est considéré comme l'un des problèmes majeurs de l'apprentissage des langues étrangères, car l'apprenant transpose tout ou long de son apprentissage le système linguistique de sa langue maternelle sur la langue étrangère.

Mots clés :

Langue maternelle/interférence/contact des langues /langue étrangère.